



Présentation des principaux éléments de DIAGNOSTIC



I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1. La ville dans son contexte
2. La CASVS
3. Analyse urbaine
4. Patrimoine bâti et paysager

II. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1. Les habitants
2. Les logements
3. Les activités économiques

III. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. Le cadre physique
2. Le cadre naturel
3. Les risques et les nuisances
4. La gestion des déchets,
des ressources en eau

1. La ville dans son contexte

Situation géographique

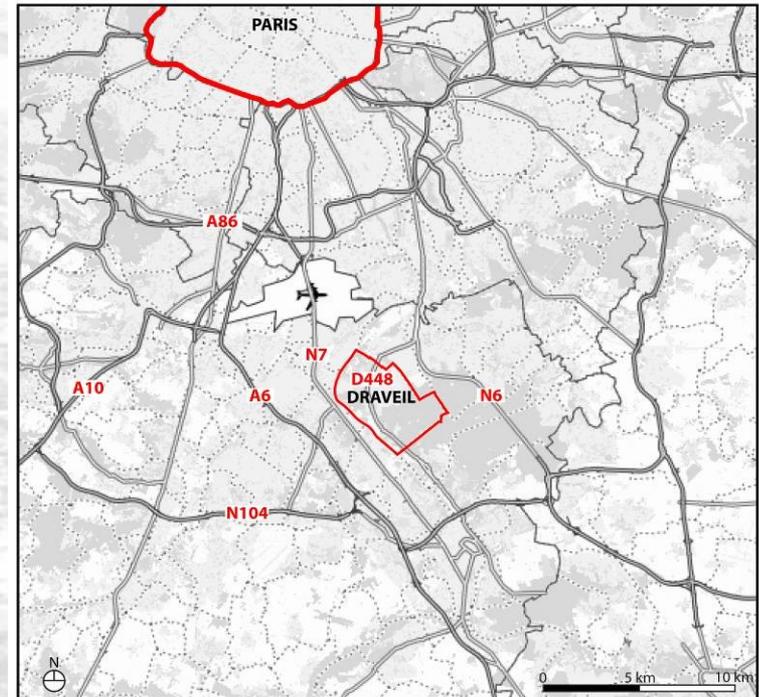
- 19 km au sud de Paris
- 8 km au nord d'Evry

Accessibilité

- Les autoroutes A6, A10 et A86 sont à moins de 10km
- Les nationales N6 et N7 bordent la commune
- Draveil est traversé du nord au sud par la RD448 et d'est en ouest par la RD931

Caractéristiques principales

- 28 647 habitants
- 1575 hectares : le milieu urbain occupe une surface d'environ 47% du territoire communal.
- 8 km du pôle économique de Orly-Rungis et du pôle d'emploi d'Evry.
- La commune n'est pas desservie par le réseau lourd de transport urbain, c'est la gare RER de Juvisy-sur-Orge, située à 1km du centre-ville qui permet d'emprunter les lignes C et D du RER.





2. La communauté d'agglomération Sénart Val de Seine

CASVS :

Créée le 20 décembre 2002 entre les communes de Draveil (28736 habitants), Vigneux-sur-Seine (26333 habitants) et Montgeron (23105 habitants).

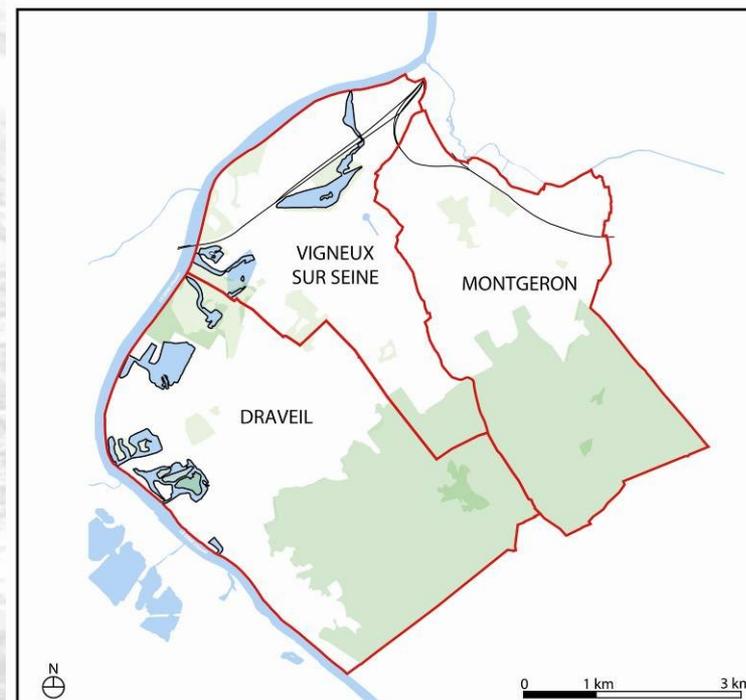
➤ La population intercommunale atteint 78174 habitants (population municipale au recensement de 2006).

▪ 4 compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville

+ 3 compétences optionnelles :

- Eau,
- Équipements culturels et sportifs
- Protection de l'environnement



FICHE D'IDENTITE

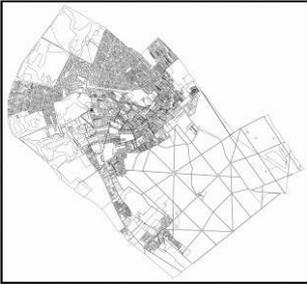
Communauté d'agglomération Sénart val de Seine
créée le 20/12/2002

6 bis boulevard Henri Barbusse, 91210 Draveil
Web : <http://www.casvs.org>



Nombre de communes adhérentes au 01/01/2010	3 (Draveil, Montgeron, Vigneux-sur-Seine)
Nombre d'habitants (2006)	78174
Régime fiscal	TPU
Président	M. Georges Tron, député maire de Draveil

L'analyse urbaine



- 1) Les étapes de l'urbanisation
- 2) La structure du territoire
Morphologie urbaine
Les entrées de ville
- 3) Les grandes entités territoriales
- 4) Patrimoine bâti et paysager

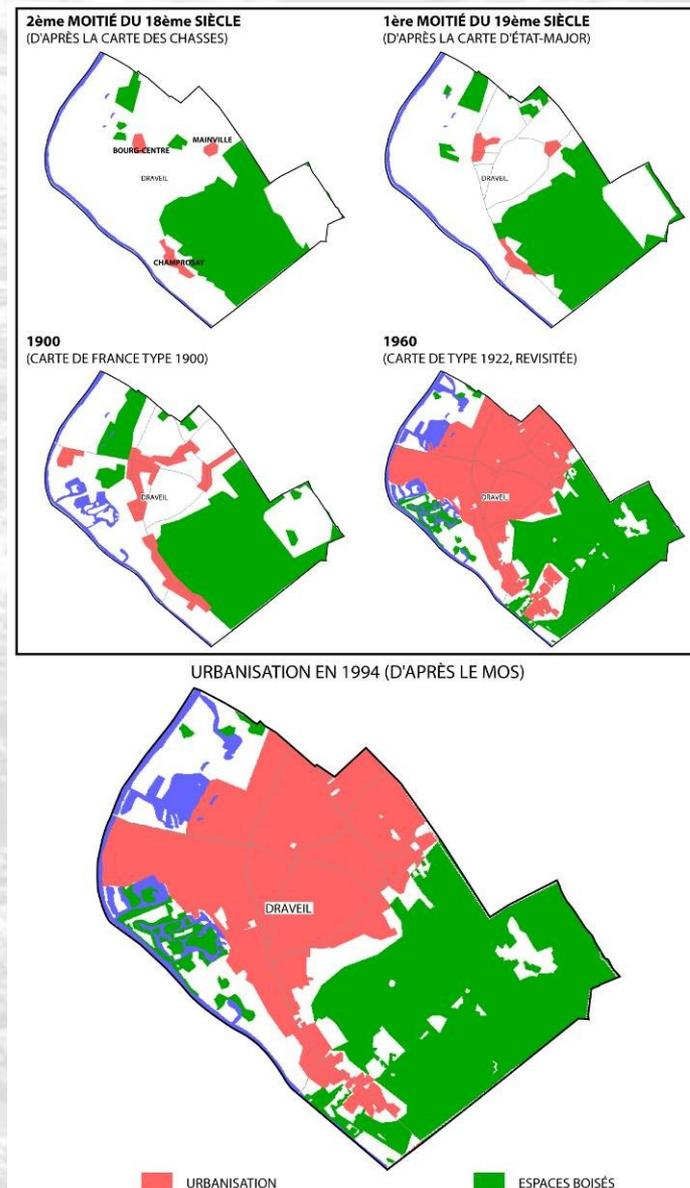


Les étapes de l'urbanisation

- Jusqu'à la fin du 19ème siècle, les espaces bâtis se concentraient dans trois hameaux, Mainville, Champrosay et le bourg de Draveil.
- Premier lotissement du bord de Seine : quartier de la Villa construit entre 1867 et 1890.
- Le XXe siècle est celui du passage du statut de village à celui de ville.

Jusqu'en 1957 dominant les lotissements pavillonnaires, de la première cité coopérative de France, celle de Paris-Jardins, aux coteaux de Champrosay, en passant par les «cabanons» de la Plaine des Sables.

Après 1957, des ensembles collectifs sont réalisés : Villiers, Danton, Brossolette, Les Mazières, les Bergeries et l'Orée de Sénart.





La structure du territoire

La trame viaire : hiérarchie

▪ La RD448 (av. Henri Barbusse) , et la RD931 (Bd. du Gal de Gaulle) sont les axes principaux qui traversent la commune, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Complété par la RD31 dont le tracé longe la forêt de Sénart.



➤ 2 franchissements

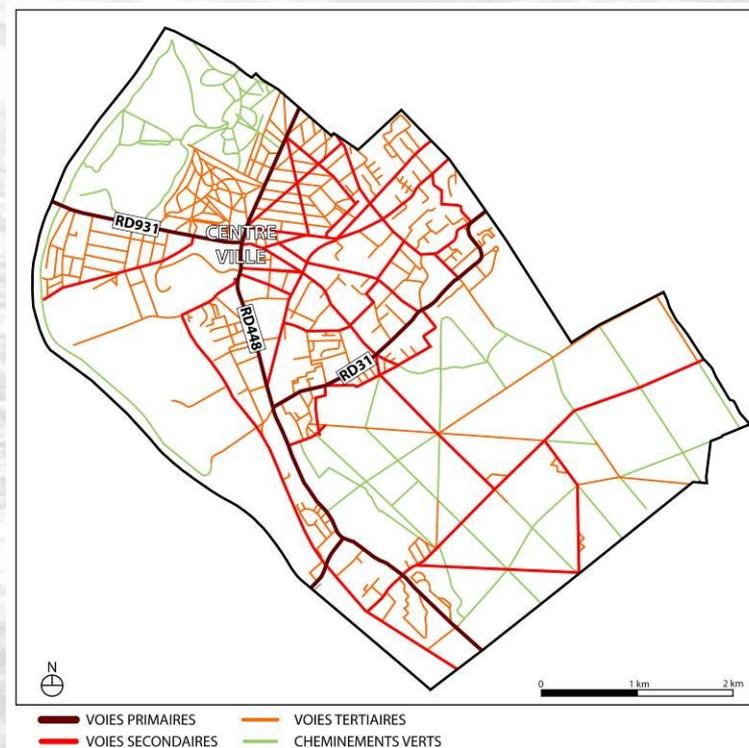
▪ Le réseau secondaire correspond ici à l'ensemble des voies qui assurent à la fois les liaisons intra-communales et la desserte des habitations.



▪ Le réseau tertiaire est très étendu et diversifié, on perçoit alors la diversité des organisations spatiales en observant les différents tracés caractéristiques (la trame quadrillée des grands quartiers pavillonnaires, les voies de desserte en cul-de-sac dans le tissu pavillonnaire ou en lisière des espaces naturels, les larges voies de desserte des ensembles collectifs)



▪ Ce réseau routier est complété par une trame de cheminements piétons (principalement dans la forêt de Sénart, autour de la base de loisirs et le long de la Seine).





Morphologie urbaine

Occupation du sol

■ Une géographie exceptionnelle :

- Sur la frange ouest, le méandre de la Seine délimite la commune
- Au sud-est de Draveil, les boisements de la forêt de Sénart occupent une très grande partie du territoire communal.

■ Habitat

- Présence importante de l'habitat individuel qui se développe principalement sous forme de grands quartiers pavillonnaires
- des grandes emprises d'habitat collectif

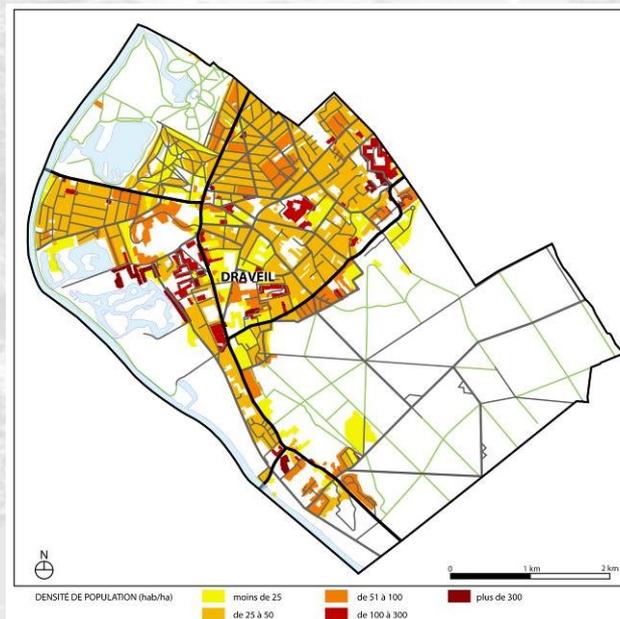
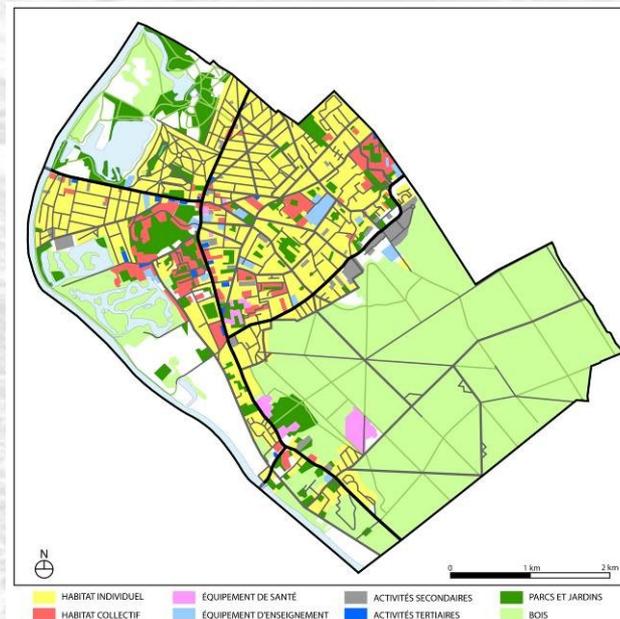
■ Activités et services

- Équipements de santé (hôpital Joffre, maison de santé, Hôpital Dupuytren, centre de dialyse).
- Équipements scolaires
- Activités économiques

Densité moyenne = 38,5 habitants par hectare

COMPARATIF_ densité moyenne constatée sur les espaces urbanisés des communes limitrophes

SOISY-SUR-SEINE	28 habitants/ha	5% d'habitat collectif parmi l'urbain construit
MONTGERON	37 habitants/ha	
DRAVEIL	38,5 habitants/ha	7% d'habitat collectif parmi l'urbain construit
RIS-ORANGIS	39 habitants/ha	
ATHIS-MONS	43 habitants/ha	
VIGNEUX-SUR-SEINE	54 habitants/ha	
JUVISY-SUR-ORGE	55 habitants/ha	
VIRY-CHATILLON	55 habitants/ha	
GRIGNY	64 habitants/ha	
EVRY	65 habitants/ha	24% d'habitat collectif parmi l'urbain construit
MOYENNE	44 habitants/ha	10% d'habitat collectif parmi l'urbain construit





Les entrées de ville

5 entrées de villes principales :

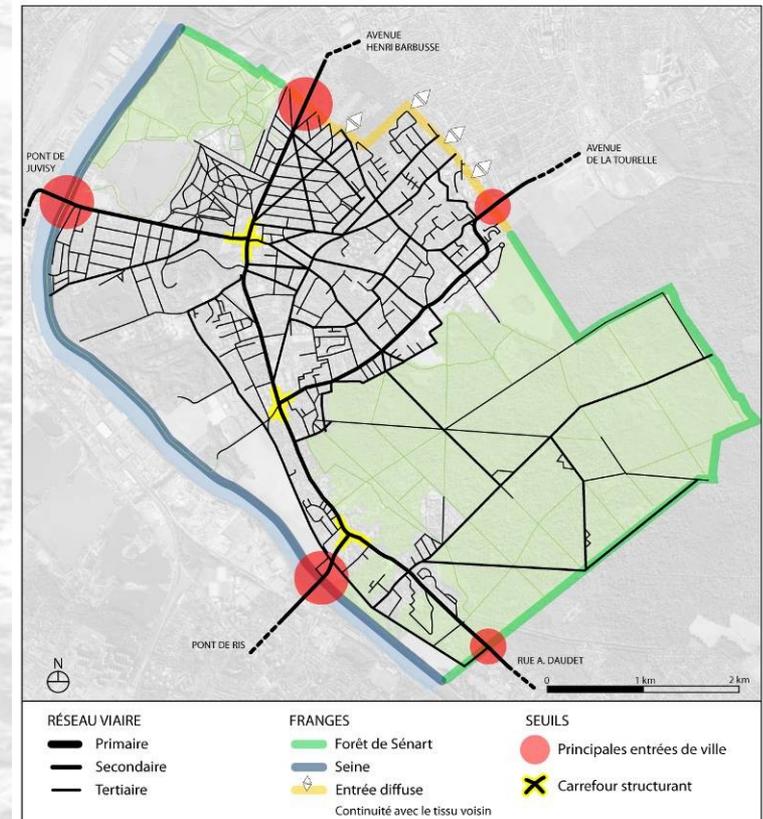
- Pont de Juvisy,
- Pont de Ris,
- Avenue Henri Barbusse,
- Avenue de la Tourelle,
- Rue Alphonse Daudet.

➤ L'entrée de ville depuis le pont de Juvisy est la plus importante de part le trafic qu'elle supporte, et parce qu'elle mène directement au centre ville. C'est véritablement la porte d'entrée de Draveil, à ce titre elle est porteuse d'une partie de l'image de la commune.

➤ Sur la frange est, les entrées principales se situent au niveau de la RD448 et RD31. Sur la commune de Vigneux l'avenue Henri Barbusse présente certaines caractéristiques du paysage classique de l'entrée de ville avec ses surfaces commerciales (Intermarché) et les enseignes qui y sont associées.

Les carrefours structurants

— Les carrefours structurants sont tous localisés sur un segment de la RD448, ils se localisent au niveau de la RD931 (centre ville), de la RD31 (Croix de Champrosay) et de la rue de Ris.

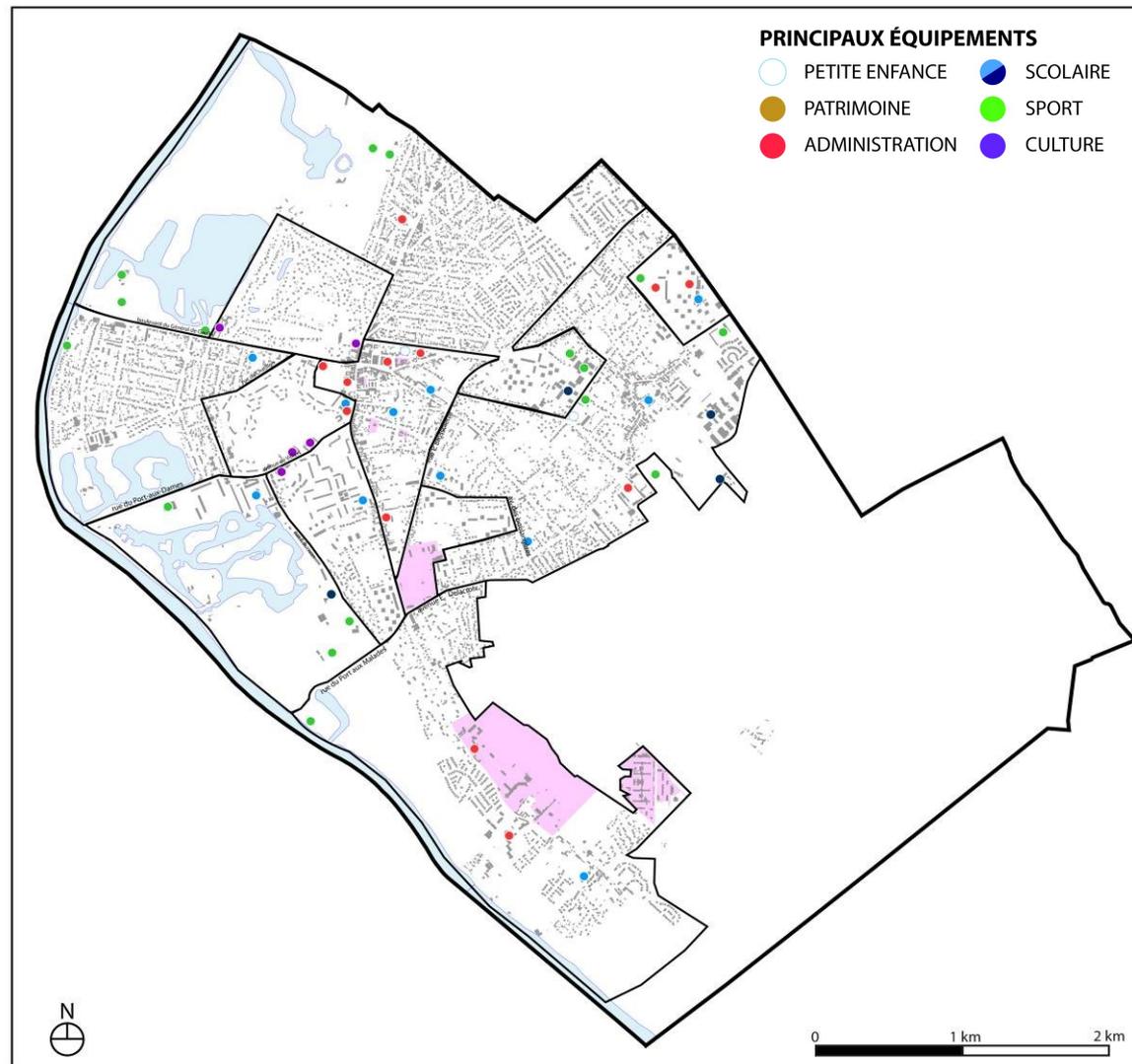




Équipements

Offre développée en équipements :

➤ **Besoins à identifier au vu des perspectives démographiques**





Les grandes entités territoriales

11 ensembles urbains se distinguent :

- LE CENTRE VILLE
- DOMAINE DE VILLIERS
- DANTON
- PARIS-JARDINS
- LA VILLA
- MAZIÈRES
- CHAMPROSAY
- BROSSOLETTE
- MAINVILLE
- LES BERGERIES
- LA PLAINE DES SABLES





Le Centre-Ville

Description du quartier

▪ Occupation du sol :

Développement le long des 2 principaux axes de communication, le boulevard du Général de Gaulle et l'avenue Henri Barbusse.

- tissus diversifiés : habitat individuel & collectif, activités économiques, équipements santé & scolaires...

▪ Les espaces publics et espaces verts :

La place de la République est un lieu de centralité majeur pour la commune, cet espace public est un lieu de rencontre pour les habitants et un espace d'accueil pour les manifestations communales.

▪ Formes urbaines :

Très diversifiées

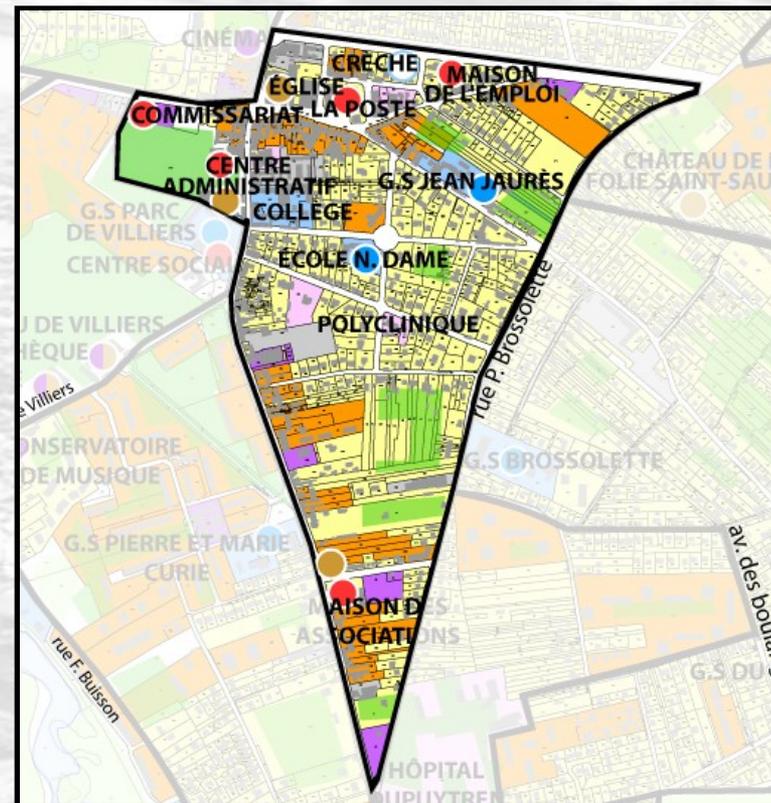
▪ Hauteurs :

RDC à R+1+Combles pour le tissu pavillonnaire

Ponctuellement jusqu'à R+4 pour les immeubles de logement collectif (126-128 av. Henri Barbusse)

▪ Principaux équipements :

Le centre ville rassemble le plus grand nombre d'équipements, cette offre est diversifiée et bénéficie à l'ensemble des draveillois.



OCCUPATION DU SOL

HABITAT INDIVIDUEL	SANTÉ
HABITAT COLLECTIF	ENSEIGNEMENT
ACTIVITÉS SECONDAIRES	PARCS ET JARDINS
ACTIVITÉS TERTIAIRES	

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

PETITE ENFANCE	SCOLAIRE
PATRIMOINE	SPORT
ADMINISTRATION	CULTURE





Domaine de Villiers

Description du quartier

▪ Occupation du sol :

- Homogénéité du tissu urbain qui est le résultat d'une opération volontariste de production de logement.
- Bordé à l'ouest par une frange d'habitat pavillonnaire qui effectue la transition vers le tissu urbain du quartier de la Villa.

▪ Les espaces publics et espaces verts :

Mode d'organisation spatiale où immeubles et espaces libres sont indissociables; Le regroupement des logements permet de libérer de grands espaces de façon à créer un véritable quartier parc.

▪ Formes urbaines :

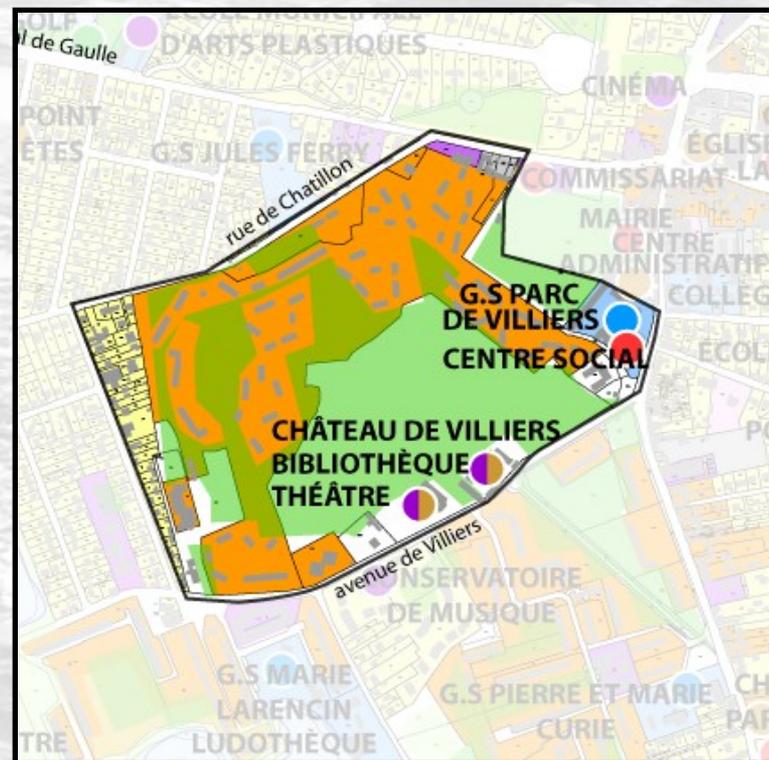
Bâtiments implantés en retrait par rapport à la rue, au milieu du parc, l'ancienneté de leur réalisation les distingue des ensembles d'habitat collectif construits ultérieurement.

▪ Hauteurs :

3 étages maximum, leur architecture rappelle celle des pavillons avec la présence de toitures à 2 pentes et de cheminées.

▪ Principaux équipements :

- Le château de Villiers accueille l'Hôtel de Ville et la bibliothèque municipale
- Le théâtre de Draveil.
- Le groupe scolaire Parc de Villiers et le centre social se situent en frange est du quartier aux abords de l'avenue Henri Barbusse.



OCCUPATION DU SOL

- HABITAT INDIVIDUEL
- HABITAT COLLECTIF
- ACTIVITÉS SECONDAIRES
- ACTIVITÉS TERTIAIRES
- SANTÉ
- ENSEIGNEMENT
- PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

- PETITE ENFANCE
- SCOLAIRE
- PATRIMOINE
- SPORT
- ADMINISTRATION
- CULTURE





Description du quartier

▪ Occupation du sol :

Tissu urbain très hétérogène, il existe des secteurs d'habitat collectif et individuel, des espaces dédiés au commerce et des zones de parcs.

▪ Les espaces publics et espaces verts :

La place de Hove est l'espace public majeur du quartier Danton ; Depuis la dalle, la perspective créée par les 2 barres d'habitations ouvre sur un large parc.

▪ Formes urbaines :

résidence Danton : Au sud du quartier, un ensemble de 11 plots en R+3 associés à un petit centre commercial.

tissu pavillonnaire : maisons sont non-mitoyennes ou semi-mitoyennes, en retrait par rapport à la rue.

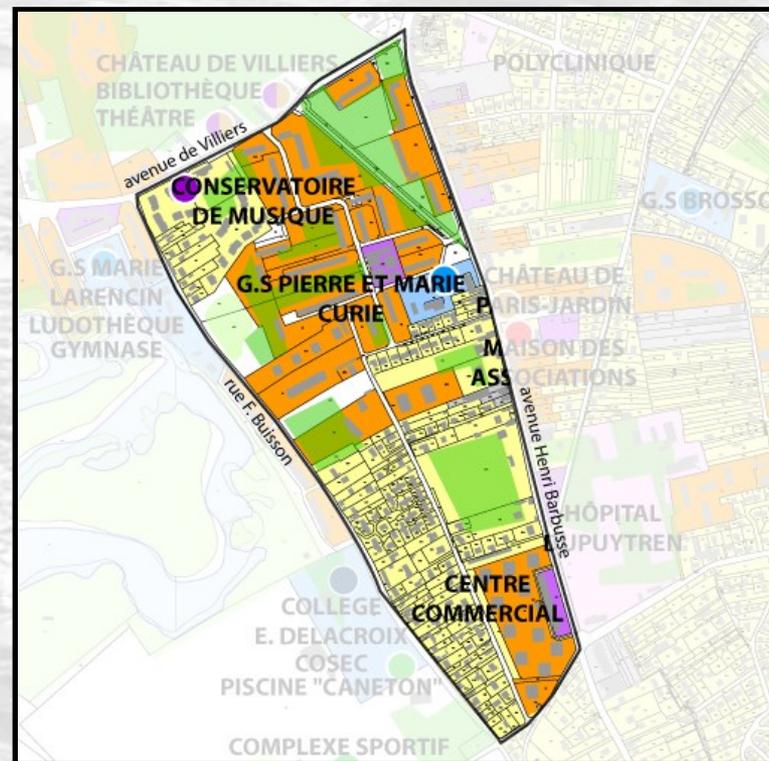
▪ Hauteurs :

résidence Danton : R+3, tour R+11

tissu pavillonnaire : RDC, R+1

▪ Principaux équipements :

Offre d'équipements relativement diversifiée : 2 centres commerciaux, groupe scolaire Pierre et Marie Curie et conservatoire de musique.



OCCUPATION DU SOL

HABITAT INDIVIDUEL	SANTÉ
HABITAT COLLECTIF	ENSEIGNEMENT
ACTIVITÉS SECONDAIRES	PARCS ET JARDINS
ACTIVITÉS TERTIAIRES	

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

PETITE ENFANCE	SCOLAIRE
PATRIMOINE	SPORT
ADMINISTRATION	CULTURE





Description du quartier

▪ Occupation du sol :

La spécificité de cette cité-jardin est son isolement physique, ses hauts murs de clôture ne ménagent avec l'extérieur que quelques issues contrôlables. Aussi, les 42 hectares du lotissement réalisé par l'architecte Jean Walter sont entièrement dédiés à l'habitation.

> ZPPAUP

▪ Les espaces publics et espaces verts :

L'axe du château est la pièce majeure du plan de composition qui a toujours servi à structurer l'ensemble. Les éléments paysagers font partie intégrante de l'organisation spatiale du site.

▪ Formes urbaines :

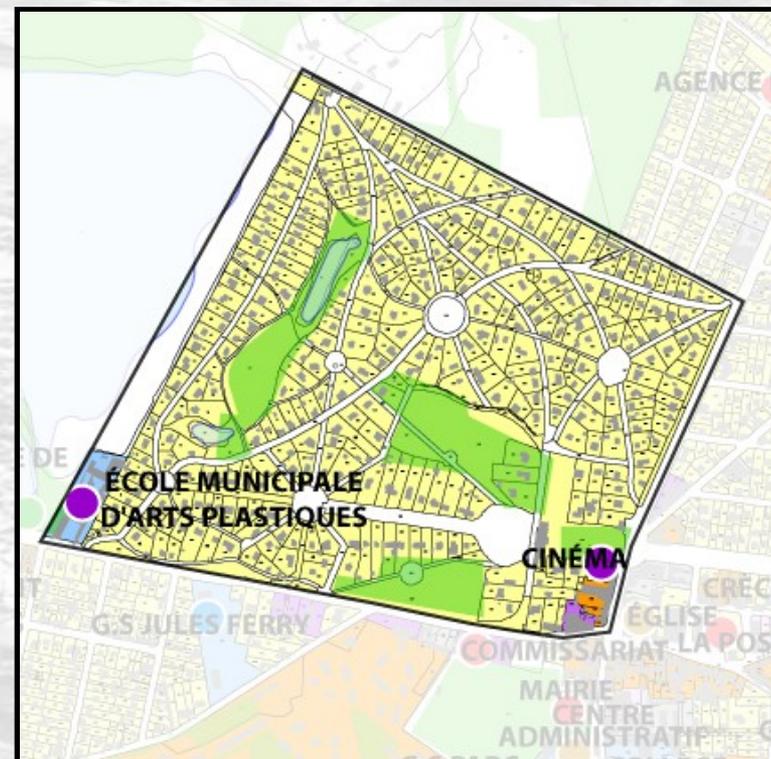
L'implantation des maisons est hétérogène, souvent en retrait par rapport aux voies, parfois en milieu de parcelle.

▪ Hauteurs :

RDC à R+1+Combles

▪ Principaux équipements :

Quartier peu pourvu en équipement, on note la présence du cinéma l'Orangerie et de l'école municipale d'arts plastiques (EMAP),



OCCUPATION DU SOL

HABITAT INDIVIDUEL	SANTÉ
HABITAT COLLECTIF	ENSEIGNEMENT
ACTIVITÉS SECONDAIRES	PARCS ET JARDINS
ACTIVITÉS TERTIAIRES	

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

PETITE ENFANCE	SCOLAIRE
PATRIMOINE	SPORT
ADMINISTRATION	CULTURE





Description du quartier

▪ Occupation du sol :

Tissu urbain très majoritairement pavillonnaire mais quelques poches d'habitat collectif au niveau de l'entrée de ville. On distingue également des zones d'activités tertiaires, notamment à proximité du boulevard où il existe des activités (services et commerces) en rez-de-chaussée.

▪ Les espaces publics et espaces verts :

Principal lieu de centralité : rond point des fêtes où se déroule le marché, même s'il semble en déclin.

▪ Formes urbaines :

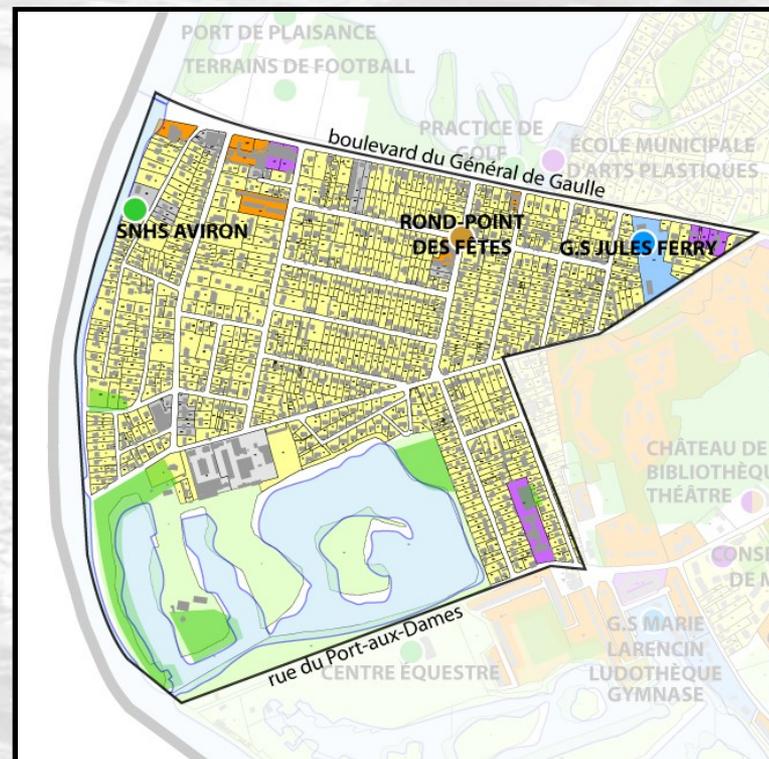
Homogénéité dans la morphologie du quartier, les opérations de lotissement se sont développées selon une trame de voies quadrillée. Les maisons sont implantées côté rue et les fonds de parcelles occupés par les jardins privatifs forment un cœur vert au centre des îlots.

▪ Hauteurs :

RDC à R+1+Combles.

▪ Principaux équipements :

Offre relativement réduite d'équipement due au caractère pavillonnaire du quartier, les habitants sont amenés à sortir du quartier pour accéder aux services, commerces et équipements (proche centre-ville).



OCCUPATION DU SOL

	HABITAT INDIVIDUEL
	HABITAT COLLECTIF
	ACTIVITÉS SECONDAIRES
	ACTIVITÉS TERTIAIRES
	SANTÉ
	ENSEIGNEMENT
	PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

	PETITE ENFANCE
	SCOLAIRE
	PATRIMOINE
	SPORT
	ADMINISTRATION
	CULTURE





Description du quartier

▪ Occupation du sol :

Tissu urbain composé de logements collectifs qui s'organisent autour des anciennes sablières et bénéficient d'un environnement naturel exceptionnel. Outre la fonction résidentielle, il existe une zone dédiée à l'activité tertiaire à l'angle des rues du Port-aux-Dames et Ferdinand Buisson, on y trouve les principaux commerces de proximité.

▪ Les espaces publics et espaces verts :

Il existe en bords de Seine de nombreux espaces boisés autour des plans d'eaux et des équipements de sport et loisirs.

▪ Formes urbaines :

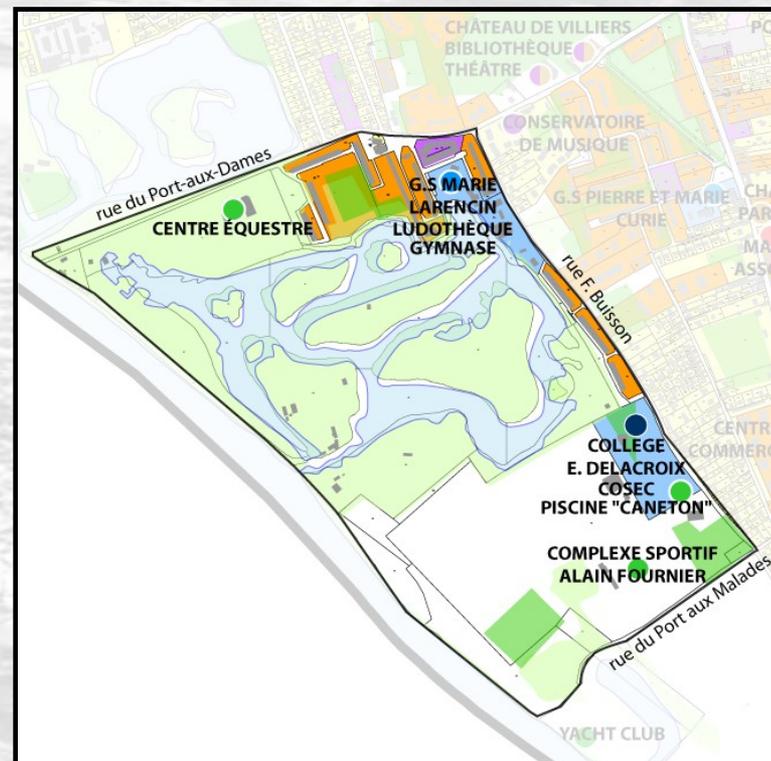
2 entités : les barres situées le long de la rue Ferdinand Buisson et le secteur situé au bord de la rue du Port-aux-Dames. Le site bénéficie d'une opération de rénovation urbaine qui consiste à résidentialiser une partie des immeubles.

▪ Hauteurs :

jusqu'à R+8

▪ Principaux équipements :

Le quartier est très bien pourvu en équipements scolaires avec la présence du groupe scolaire Marie Laurencin et du collège Eugène Delacroix. C'est également une zone privilégiée d'implantation des équipements sportifs : COSEC, complexe sportif Alain Fournier, centre équestre, gymnase...



OCCUPATION DU SOL

	HABITAT INDIVIDUEL
	HABITAT COLLECTIF
	ACTIVITÉS SECONDAIRES
	ACTIVITÉS TERTIAIRES
	SANTÉ
	ENSEIGNEMENT
	PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

	PETITE ENFANCE
	SCOLAIRE
	PATRIMOINE
	SPORT
	ADMINISTRATION
	CULTURE





Description du quartier

■ Occupation du sol :

tissus urbains relativement divers, malgré la prédominance de l'habitat individuel + zones d'habitat collectif, emprises dédiées à la santé, ainsi que des activités économiques (Aldi).

■ Les espaces publics et espaces verts :

Le quartier de Champrosay est fortement marqué par la présence végétale. Sa position en lisière de la forêt de Sénart explique l'importance des boisements situés au cœur du quartier.

■ Formes urbaines :

Le tissu pavillonnaire occupe la plus grande partie des espaces urbanisés, il existe différentes expressions de ce mode d'organisation spatiale dans le quartier de Champrosay.

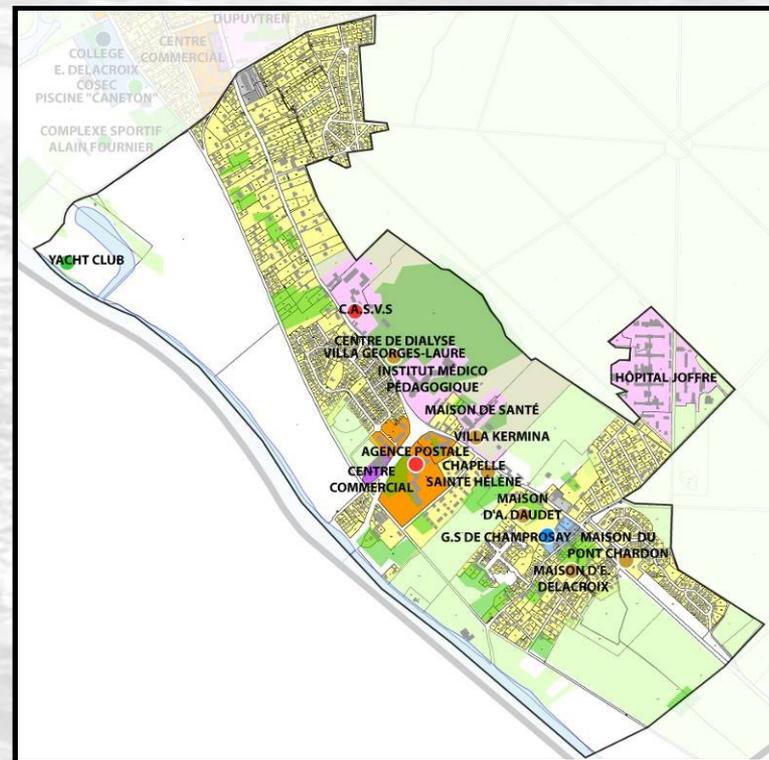
■ Hauteurs :

RDC, R+1

Résidence Edmond Goncourt : R+4

■ Principaux équipements :

- Offre importante en équipement de santé.
- Groupe scolaire Champrosay, banque postale et les services de la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine (CASVS).
- Offre commerciale réduite puisqu'elle se limite au centre commercial Aldi situé rue de Ris.



OCCUPATION DU SOL

- HABITAT INDIVIDUEL
- HABITAT COLLECTIF
- ACTIVITÉS SECONDAIRES
- ACTIVITÉS TERTIAIRES
- SANTÉ
- ENSEIGNEMENT
- PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

- PETITE ENFANCE
- SCOLAIRE
- PATRIMOINE
- SPORT
- ADMINISTRATION
- CULTURE

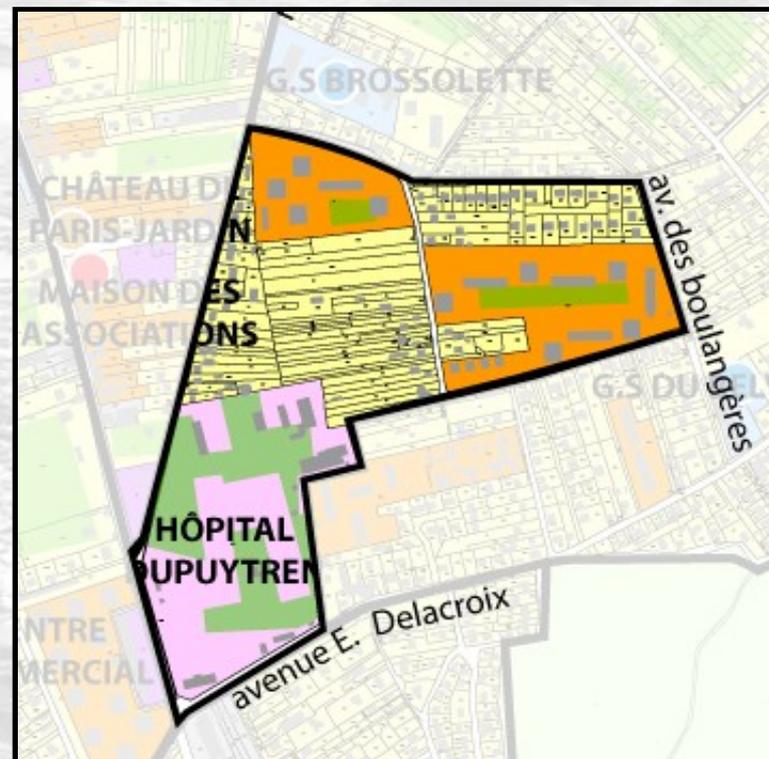




Brosolette

Description du quartier

- Occupation du sol :
tissu urbain se compose de 2 grandes emprises d'habitat collectif qui s'insèrent dans le tissu de maisons individuelles. Au sud du quartier, l'occupation du sol laisse apparaître la présence d'un grand équipement dédié à la santé.
- Les espaces publics et espaces verts :
pas d'espace public de centralité pour le quartier les espaces verts se localisent essentiellement dans les espaces privés (jardins des maisons individuelles) et dans les espaces libres des résidences d'habitat collectif
- Formes urbaines :
2 entités : à l'est du quartier, le long de l'avenue des boulangères on dénombre 4 barres et 5 plots (sur 4 niveaux) ; Le long de la rue des Jonquilles, il existe 4 plots et 1 barre de logements collectifs.
- Hauteurs :
R+3 ; R+4.
RDC à R+1+combles pour l'habitat individuel.
- Principaux équipements :
L'hôpital Joffre-Dupuytren est un hôpital de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), il est spécialisé dans la prise en charge des patients âgés (gériatrie).



OCCUPATION DU SOL

HABITAT INDIVIDUEL	SANTÉ
HABITAT COLLECTIF	ENSEIGNEMENT
ACTIVITÉS SECONDAIRES	PARCS ET JARDINS
ACTIVITÉS TERTIAIRES	

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

PETITE ENFANCE	SCOLAIRE
PATRIMOINE	SPORT
ADMINISTRATION	CULTURE





Description du quartier

▪ Occupation du sol :

Essentiellement dédié à l'habitat individuel dans sa partie ouest. Il existe quelques petites poches d'ensembles collectifs et une zone artisanale en frange de la forêt de Sénart.

▪ Les espaces publics et espaces verts :

couvert végétal important, les cœurs d'îlots sont très verts.

▪ Formes urbaines :

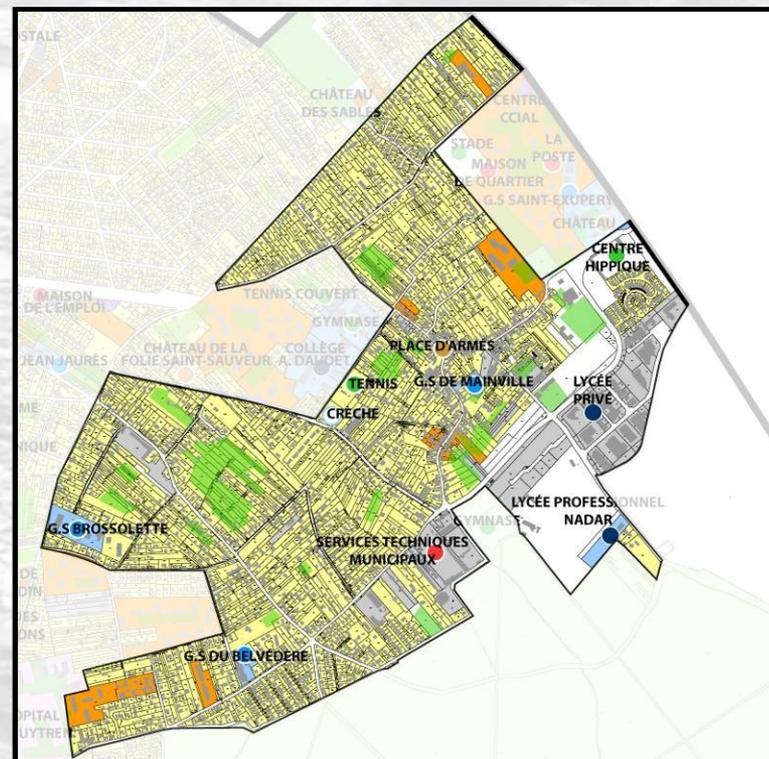
Le centre ancien s'étend le long de la rue Gabriel Péri, de la rue des Creuses et de la rue W. Rousseau. L'habitat se caractérise par un alignement des façades le long de la rue, par des murs mitoyens.

▪ Hauteurs :

RDC à R+1+ combles pour l'habitat individuel
R+3 pour le collectif (ex : résidence de l'allée Saint-Hubert)

▪ Principaux équipements :

Nombreux équipements : sportifs avec les courts de Tennis et le centre hippique. Groupes scolaires au nombre de trois, Brossolette, Mainville et Belvédère ; il y a également une crèche et deux lycées dont un lycée privé et un lycée public d'enseignement professionnel.



OCCUPATION DU SOL

HABITAT INDIVIDUEL

HABITAT COLLECTIF

ACTIVITÉS SECONDAIRES

ACTIVITÉS TERTIAIRES

SANTÉ

ENSEIGNEMENT

PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

PETITE ENFANCE

PATRIMOINE

ADMINISTRATION

SCOLAIRE

SPORT

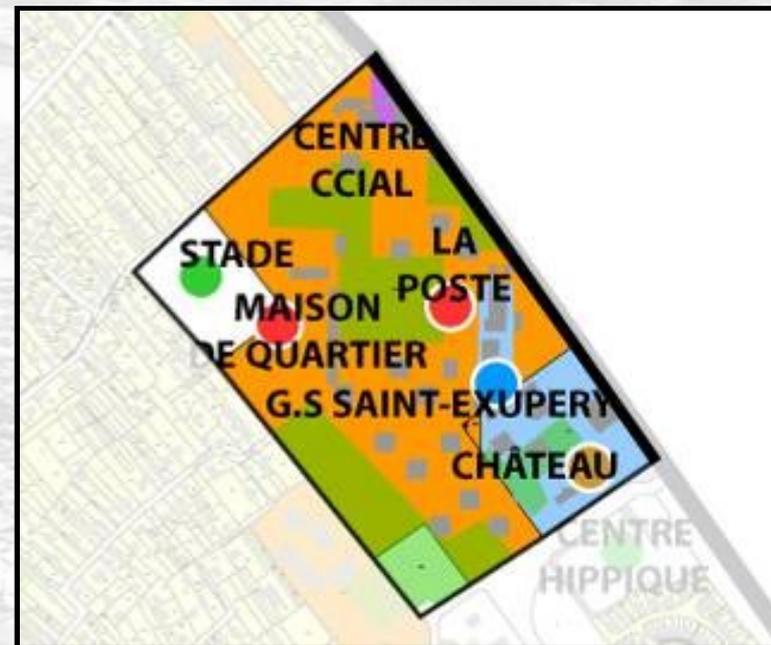
CULTURE



Les Bergeries

Description du quartier

- Occupation du sol :
Quartier d'habitat social de 2995 habitants.
- Les espaces publics et espaces verts :
Quartier organisé autour des espaces libres et du mail central (mail des droits humains), le parc central se compose de larges pelouses et de quelques espaces arborés.
- Formes urbaines, hauteurs :
Ensemble d'habitat collectif qui compte 25 plots et tours de R+4, R+7 et R+10, ainsi que 6 barres de R+4 à R+8. Les stationnements sont en surface et se situent à la périphérie de l'ensemble.
- Principaux équipements :
Le groupe scolaire Saint-Exupéry se situe au cœur du quartier, tout comme la maison de quartier et la poste. Il y a aussi un centre commercial en limite de Vigneux-sur-seine et un stade le long de la rue du chemin vert.



OCCUPATION DU SOL

- HABITAT INDIVIDUEL
- HABITAT COLLECTIF
- ACTIVITÉS SECONDAIRES
- ACTIVITÉS TERTIAIRES
- SANTÉ
- ENSEIGNEMENT
- PARCS ET JARDINS

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

- PETITE ENFANCE
- PATRIMOINE
- ADMINISTRATION
- SCOLAIRE
- SPORT
- CULTURE



Patrimoine

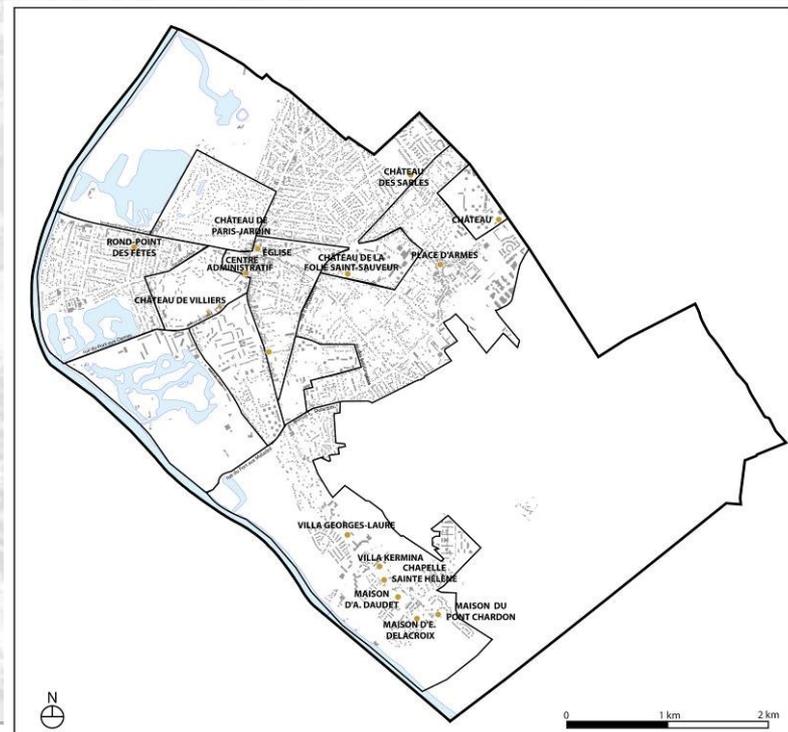
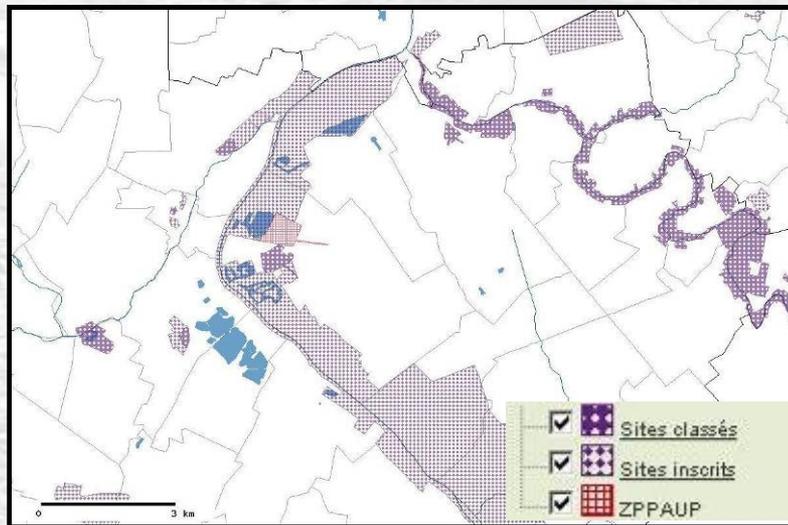




Patrimoine bâti

Patrimoine bâti :

- Sites classés et inscrits (monuments historiques)
 - Bâtiments remarquables
 - Ensembles urbains remarquables
- ZPPAUP Paris-Jardins





Patrimoine paysager

Patrimoine paysager :

Des grandes entités paysagères :

Forêt de Sénart

Bords de Seine

Patrimoine paysager urbain :

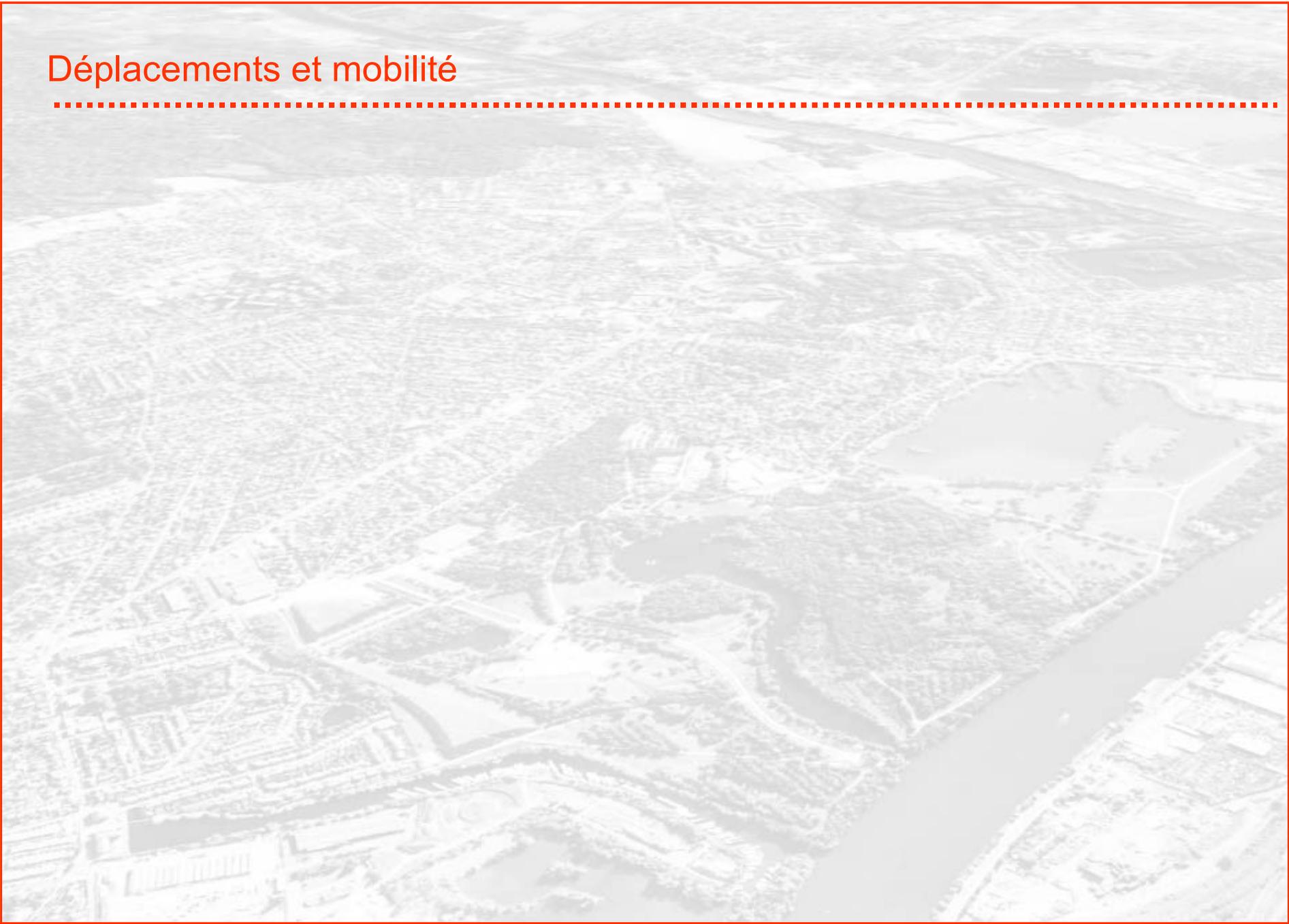
Dans les espaces publics ou privés

Parcs et jardins

Alignements d'arbres



Déplacements et mobilité





Déplacements automobiles

Déplacements automobiles

Environ la moitié des ménages possède une automobile et un tiers d'entre eux possède au moins 2 véhicules.

Lieu de travail des actifs

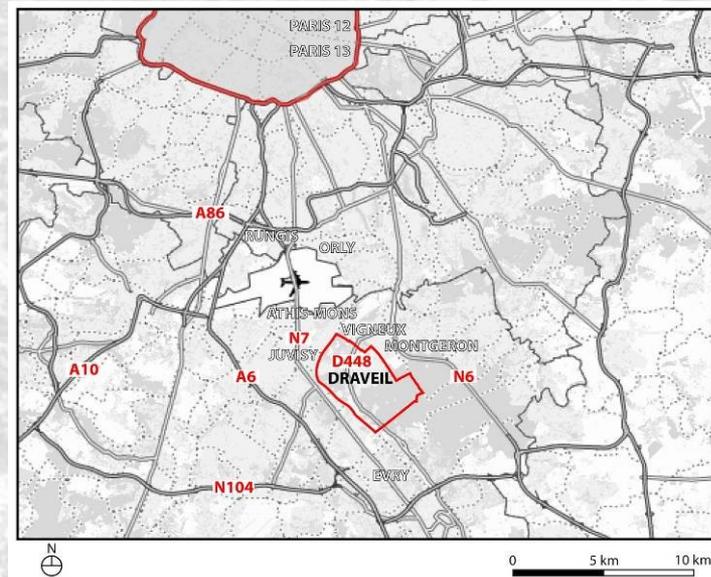
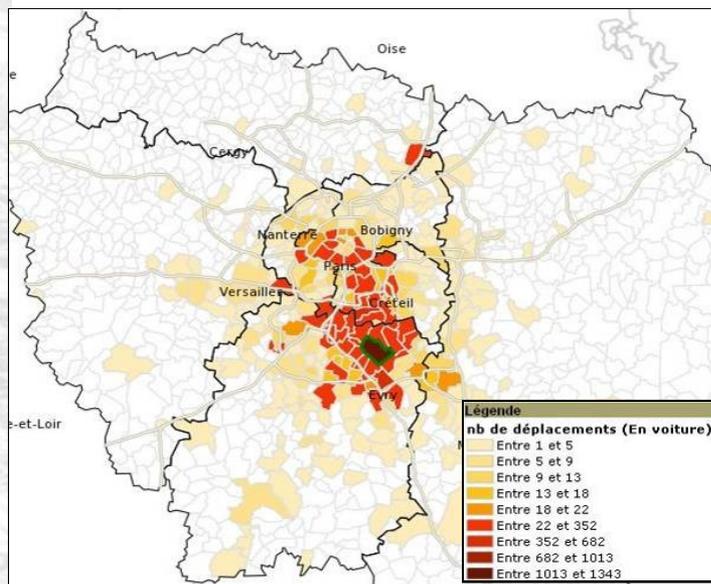
- Les actifs draveillois sont 21% à travailler dans leur commune
- Les draveillois sont presque 50% à travailler dans un autre département contre 42,5% pour la moyenne de l'Essonne.

- Principales destinations : Draveil, Evry, Athis-Mons, Vigneux-sur-seine, Juvisy-sur-Orge, Montgeron, Rungis, Viry, Corbeil...

- Les déplacements en TC bénéficient principalement aux déplacements intracommunaux et aux trajets vers les arrondissements parisiens.

- En 1999, parmi les draveillois travaillant dans la commune, la très grande majorité utilisaient pourtant leur voiture (1343 déplacements) à défaut des transports collectifs.

Destination des migrations alternantes en voiture



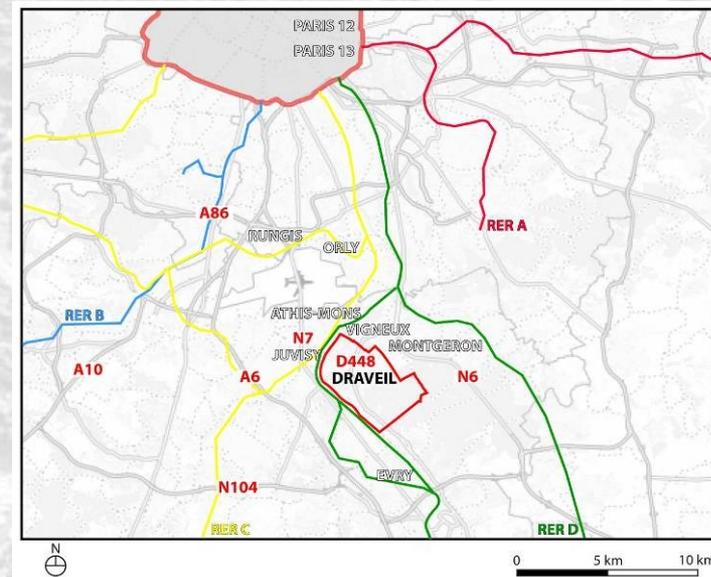
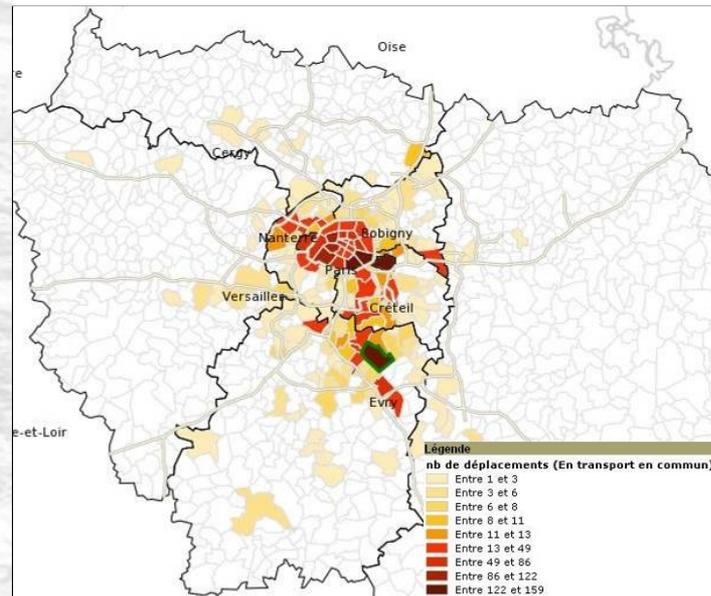


A l'échelle régionale

L'utilisation des TC demeure minoritaire, cette situation est liée à l'absence de réseau lourd de transport collectif sur la commune.

Seules les liaisons vers Paris et les communes desservies directement par les RER C et D sont compétitives à partir de la gare de Juvisy-sur-Orge.

Destination des migrations alternantes en transport collectif

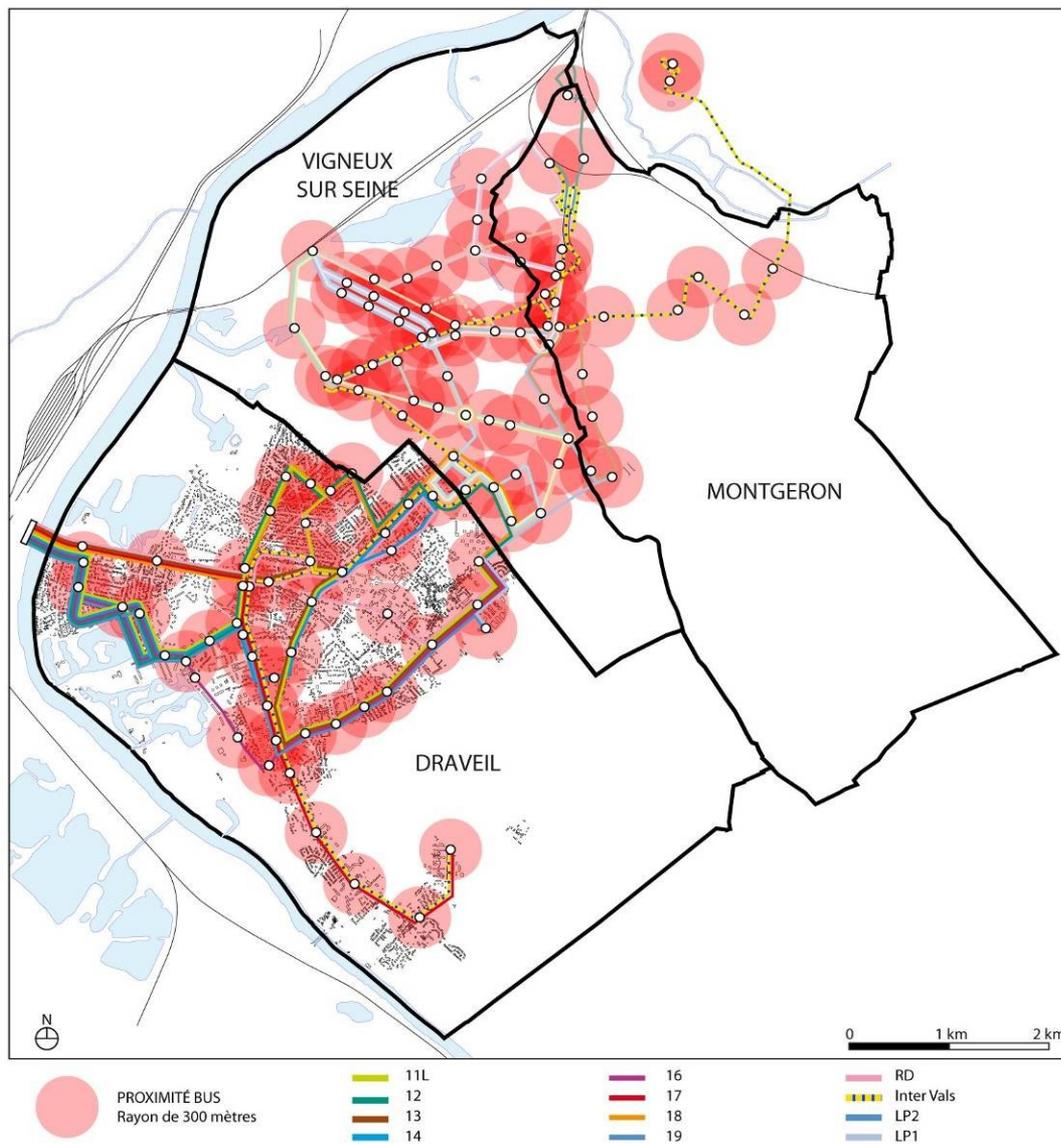




A l'échelle intercommunale

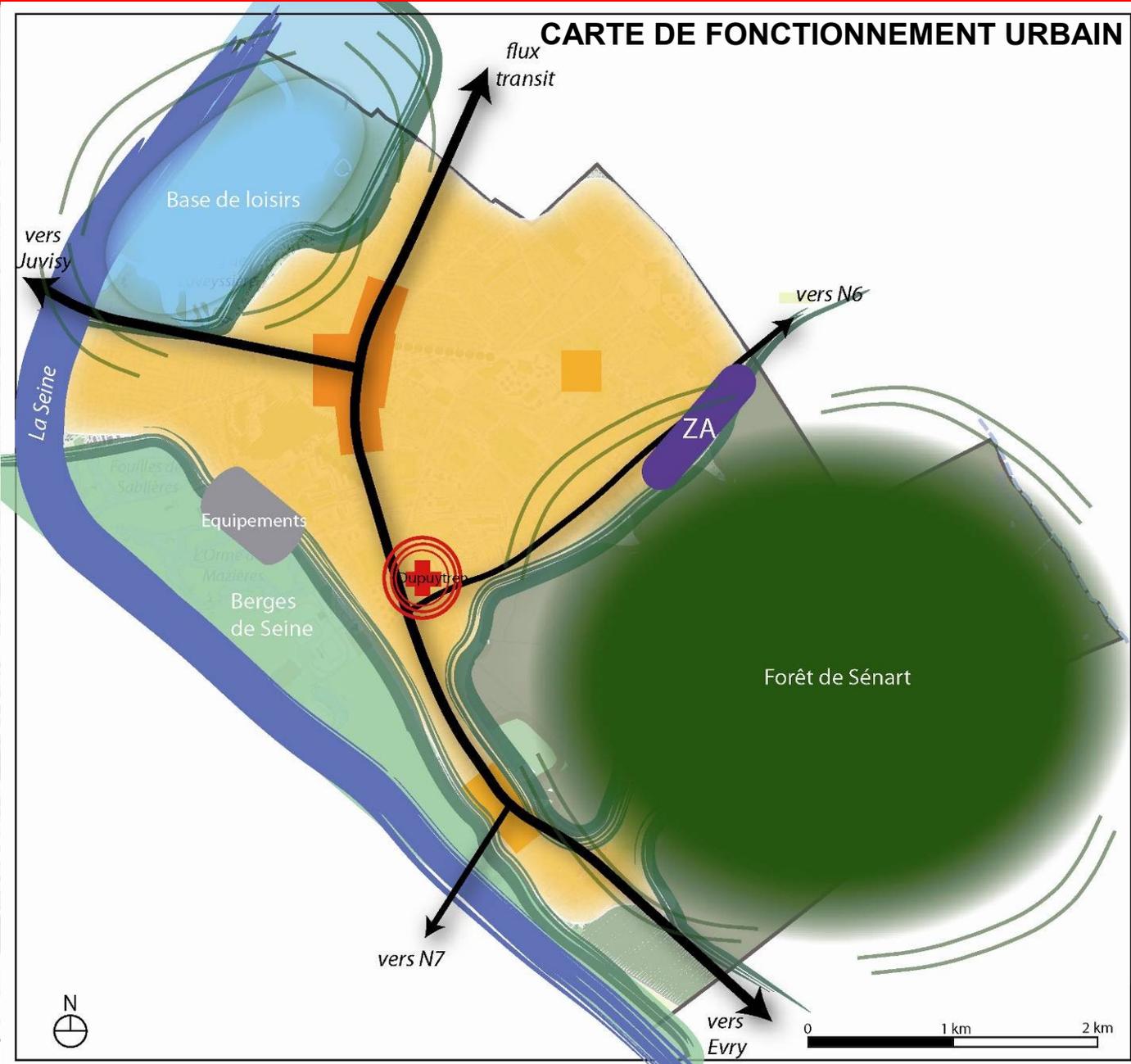
- Une dizaine de lignes de bus exploitées par la société Garrel et Navarre
- Le principal nœud du réseau se situe dans le centre ville au niveau de l'église.
- Le quartier le moins bien desservi est le quartier de Mainville. A l'inverse, le centre-ville, les abords de l'avenue Henri Barbusse et la plaine des Sables sont bien desservis par les lignes de bus.

COUVERTURE DU RESEAU DE BUS





Fonctionnement urbain



Diagnostic socio-économique



1) Les habitants

L'évolution de la population

Les facteurs d'évolution de la population

La structure par âges de la population

Les caractéristiques socio-économiques de la population

2) Les logements

La taille des logements

La typologie des logements

Le statut d'occupation des résidences principales

L'ancienneté du parc de logement et la construction récente

Le marché du logement

Le logement social

Les perspectives de construction

3) Les activités économiques

Les secteurs d'activité

Le tissu commercial et artisanal



L'évolution de la population

▪ La commune de Draveil compte environ 28 700 habitants

▪ Évolution démographique irrégulière :

- Une croissance très importante (+1,83% par an de 1968 à 1975)
- Suivie d'une décroissance (-1,03% par an de 1975 à 1982).
- Depuis les années 1980 un rythme de croissance modéré, plus soutenu dans les années 1980 que depuis les années 1990.

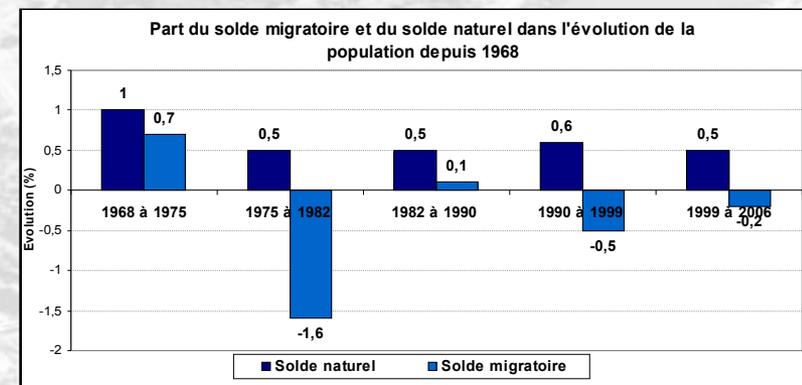
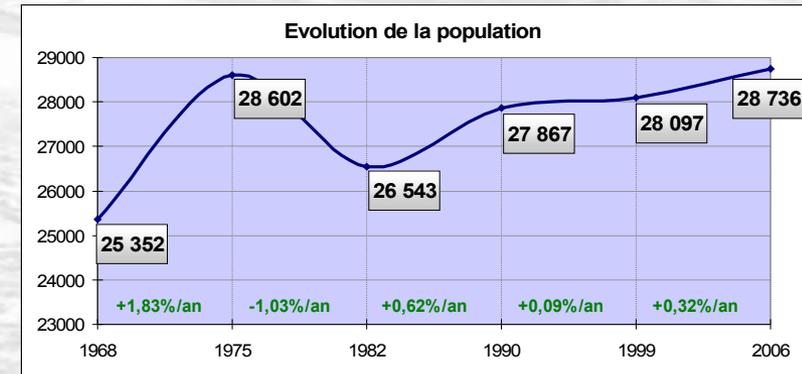
▪ Depuis 1990, la croissance de la population s'est nettement ralentie :

➤ + 2,3% de 1999 à 2006 (900 habitants)

Les facteurs d'évolution de la population

➤ Un solde migratoire variable, la croissance de la population draveilloise repose sur le solde naturel

- Après avoir été positif entre 1968 et 1975, le solde migratoire est devenu fortement négatif depuis 1990.
- Le solde naturel est toujours resté positif ces 40 dernières années, et cela de manière suffisante pour compenser le solde migratoire négatif (hormis sur la période 1975 – 1982).



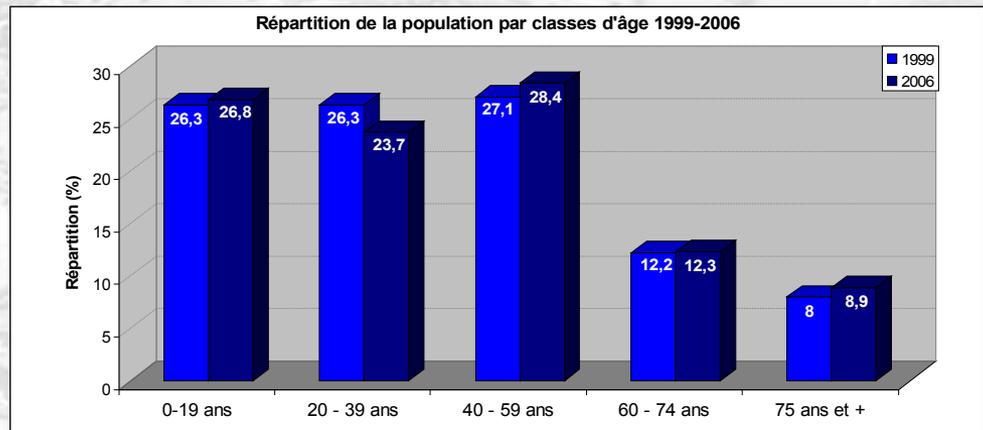
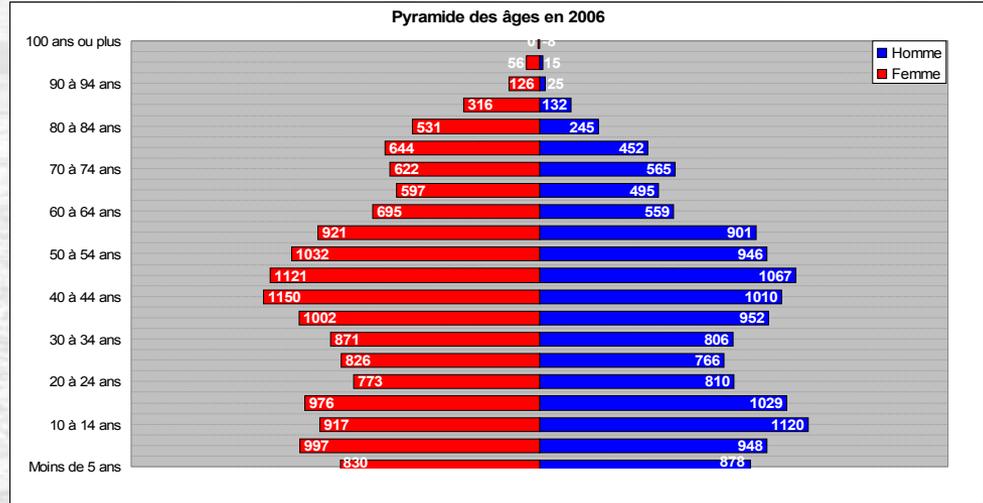
La structure par âges de la population

Une tendance au vieillissement

- Les moins de 20 ans représentent 26,8%, cette proportion est en légère croissance.
- Une légère tendance au vieillissement de la population avec une augmentation des plus de 60 ans et une diminution des 20-39 ans
- Les jeunes actifs ont vu leur part sensiblement diminuée au profit des actifs plus âgés (40-59 ans).

Un indice de jeunesse qui traduit une population relativement âgée et une tendance au vieillissement

- Avec un indice de jeunesse (part des moins de 20 ans / part des plus de 60 ans) établi à 1,21 en 2006, la population est relativement âgée par rapport à la moyenne départementale établie à 1,68.

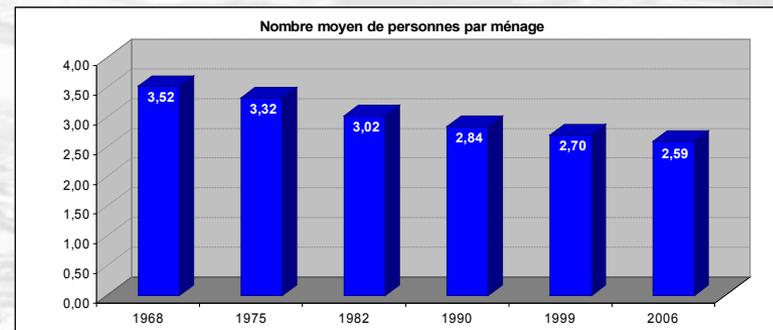




Les ménages

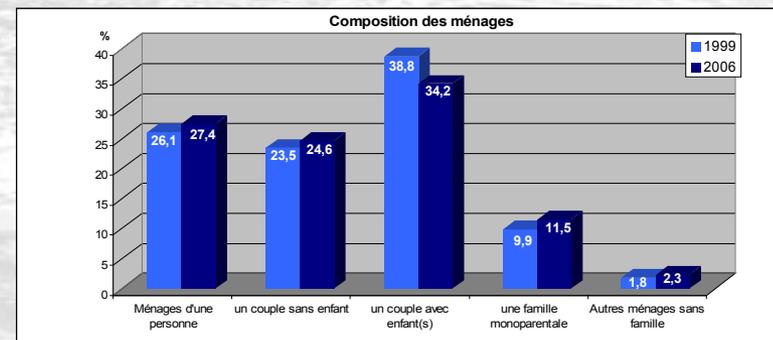
Nombre moyen de personnes par ménage : 2,59

Depuis 1970 il a connu une diminution constante et régulière puisqu'il était de 3,52 en 1968. Cette baisse du nombre moyen d'occupants des logements n'est pas propre à Draveil, elle s'inscrit dans une tendance nationale.



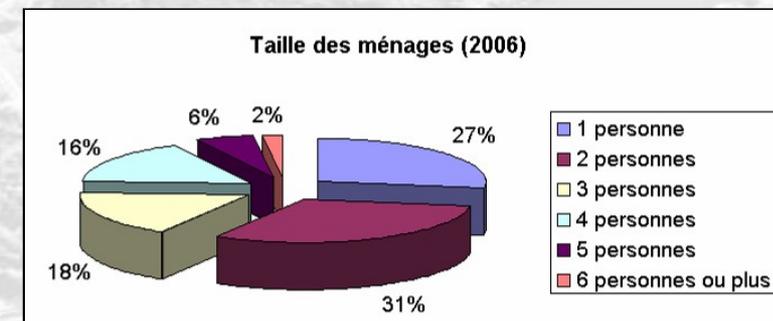
Composition des ménages

- **Les ménages d'une seule personne ont augmenté**, ce qui est lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées et au phénomène de décohabitation.
- **Les familles monoparentales ainsi que les ménages sans enfant ont légèrement augmenté.**
- La proportion de **couples avec enfants a sensiblement diminué**, mais elle représente toujours la part la plus importante de la population.



Taille des ménages

58% des ménages ne comprennent qu'une à deux personnes. Les familles composées de 4 personnes et plus ne représentent qu'un ménage sur quatre.





Les caractéristiques socio-économiques de la population

Le taux d'activité

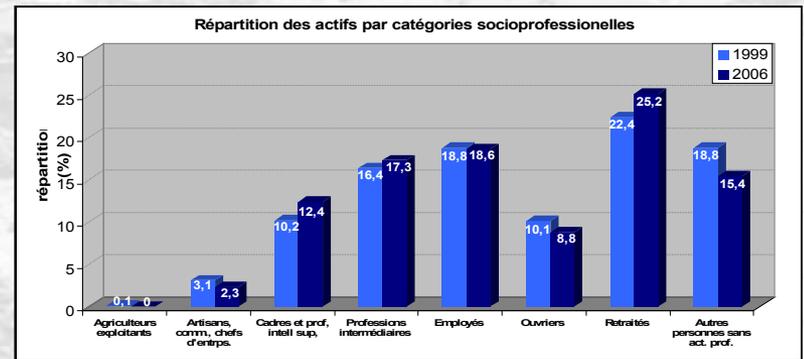
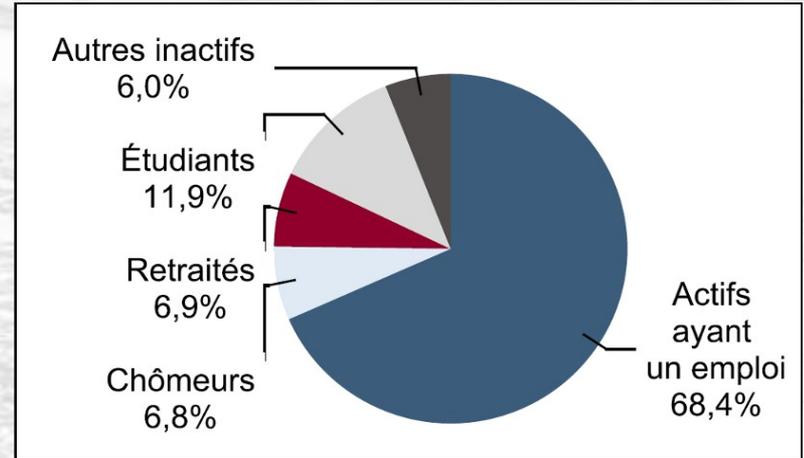
Une forte représentation de la population active

Le taux d'activité est de 75,7% (part de la population active par rapport à la population en âge de travailler)

Les catégories socio-professionnelles

Les catégories socio professionnelles les plus représentées sont les employés et les professions intermédiaires. Viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures puis les ouvriers. A noter la part importante des retraités et des personnes sans activité professionnelle.

➤ Sur la période 1999/2006 la CSP qui a le plus augmentée correspond aux retraités, ils représentent 25% des CSP.





La population active

Une part importante d'actifs travaillant à l'extérieur de la commune

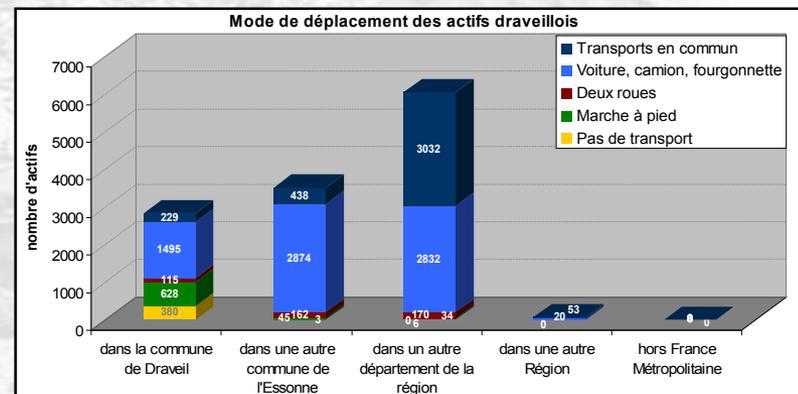
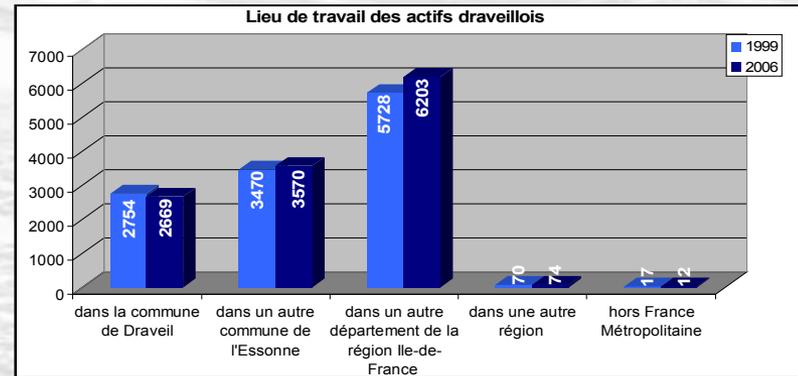
- Draveil n'est pas un pôle d'emploi mais se situe à proximité des pôles d'emplois d'Orly, ou encore Evry et bien évidemment Paris.
- 78,7% d'actifs doivent quitter la commune pour se rendre sur le lieu de leur travail.

➤ **La voiture est le mode de transport domicile/travail prédominant, utilisé par 58% des actifs.**

Cela s'explique par l'absence de transport en commun lourd.

Les transports en commun représentent près de 30% des modes de déplacement, il s'agit essentiellement des liaisons en bus vers la gare de Juvisy puis vers les pôles d'emplois.

La marche à pied ne représente que 5,6% de l'ensemble des déplacements, mais 22% pour les déplacements au sein même de la commune.





2. Les logements

Une augmentation régulière du nombre de logements, peu de logements vacants

▪ Depuis les années 1970, le parc de logements a augmenté de façon modérée avec des disparités suivant les périodes :

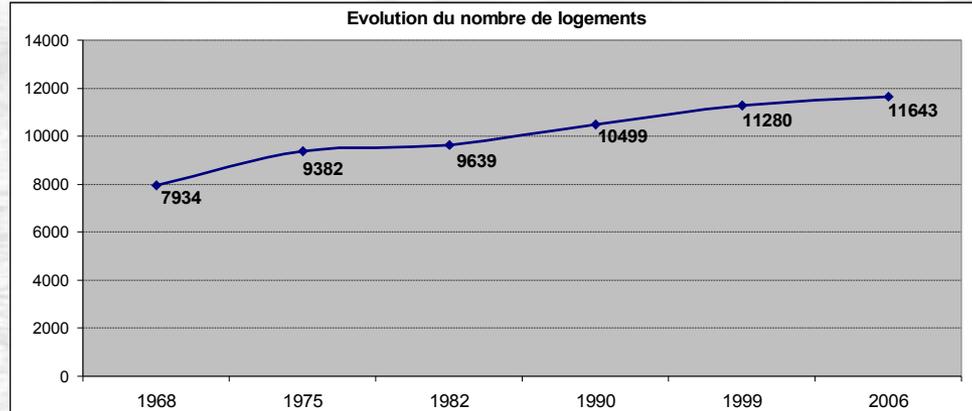
- Production de 200 à 210 logements par an dans les années 1968-1975
- Production de 40 logements par an durant la période 1975-1982
- 80 à 110 logements par an durant les décennies 1980 – 1990
- Depuis 2000, environ 50 logements par an

▪ **Le nombre de logements est de 11 643**

- 11 090 résidences principales
- 52 logements secondaires
- 500 logements vacants

➤ **Le taux de logements vacants, de 4,3 %, est aussi très faible, ne laissant que peu de perspectives de remise sur le marché de ces logements.**

De plus, ce chiffre est en baisse par rapport à 1999, ce qui témoigne d'une tension sur le marché immobilier.





Taille des logements

■ Une proportion importante de grands logements :

- Le parc de résidences principales est composé en majorité de grands logements : **60% des logements sont de grands logements comprenant 4 pièces et plus.**

- Les logements de 1 pièce et deux pièces représentent seulement 14,4% du parc, ce qui est très faible.

- Le nombre moyen de pièces par maison est de 4,7 et de 3,2 pour les appartements.

■ Comparaison avec le département :

La répartition du parc de résidences principales dans le département de l'Essonne est assez similaire à celui de Draveil, avec une large prédominance des grands logements.

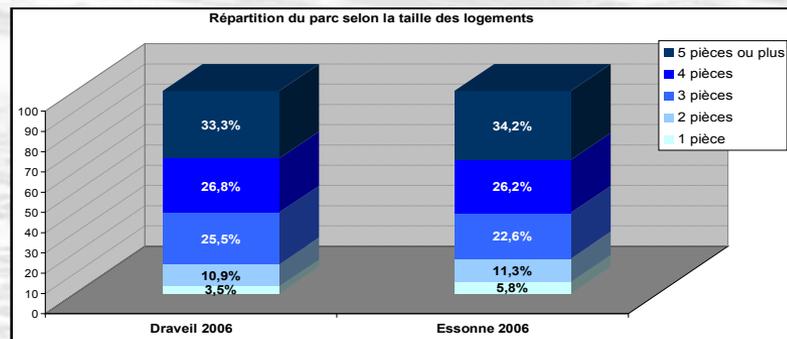
La différence concerne les petits logements d'une pièce, dont la part est plus importante dans le département. Cela s'explique en partie par le fait que Draveil n'est pas une ville universitaire, ni une ville présentant une maison de retraite importante

■ Evolution 1999 – 2006 :

La proportion des 3 et 4 pièces a diminué au profit des 5 pièces et plus de 1999 à 2006.

On peut en déduire un manque de petits logements de 1 et 2 pièces.

La ZAC Centre-ville de Draveil a l'objectif de combler, en partie, ce déficit en petits logements pour répondre à la demande.



En croisant le nombre de personnes par ménages et la taille des logements, on en déduit que les situations les plus courantes sont des ménages de 2 personnes habitant un logement de 3, 4 ou 5 pièces et plus.

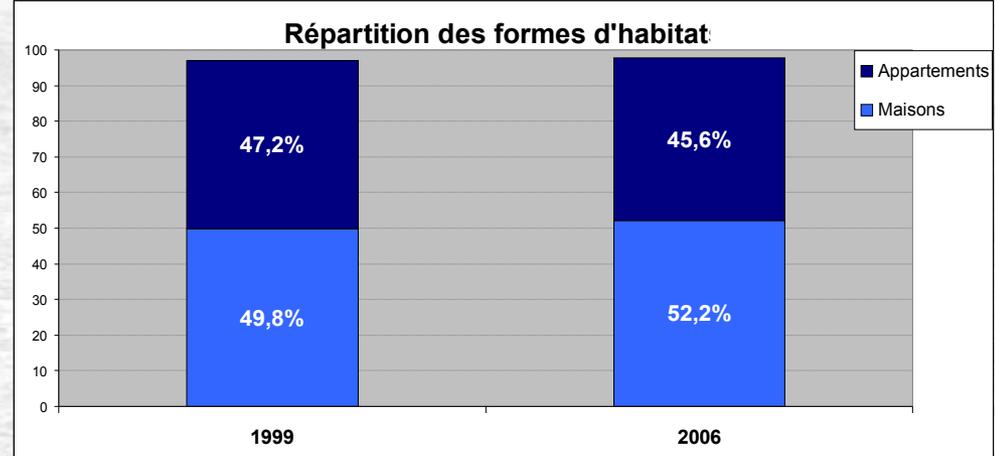


Typologie des logements / Statut d'occupation

Un parc de logement équilibré qui constitue une offre assez large et diversifiée, mais qui manque de petits logements

Le parc se compose de :

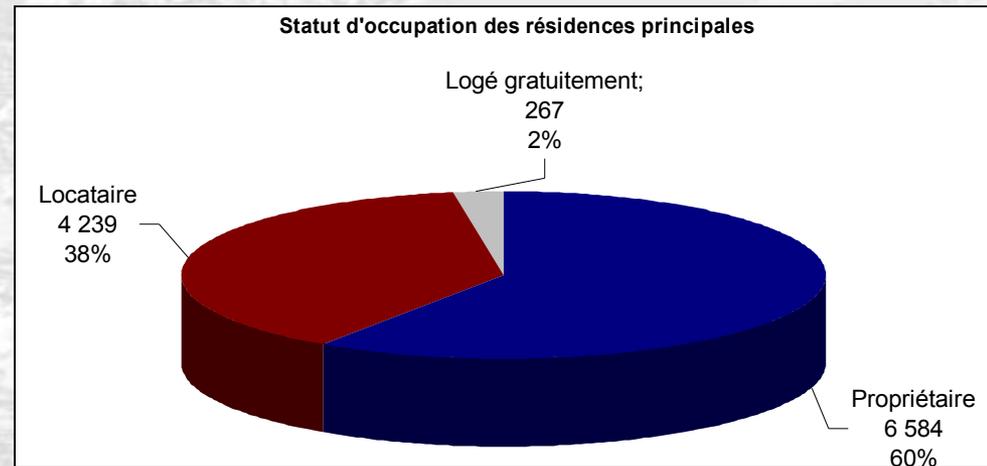
- 52,2% de logements individuels
- 45,6% de logements collectifs.



Le statut d'occupation des résidences principales

Une majorité de propriétaires, particulièrement dans les logements individuels

La part des propriétaires est assez largement majoritaire. On compte 60% de propriétaires. 80% des personnes vivant dans les maisons individuelles sont propriétaires de leur logement contre 20% de propriétaires de logements collectifs.

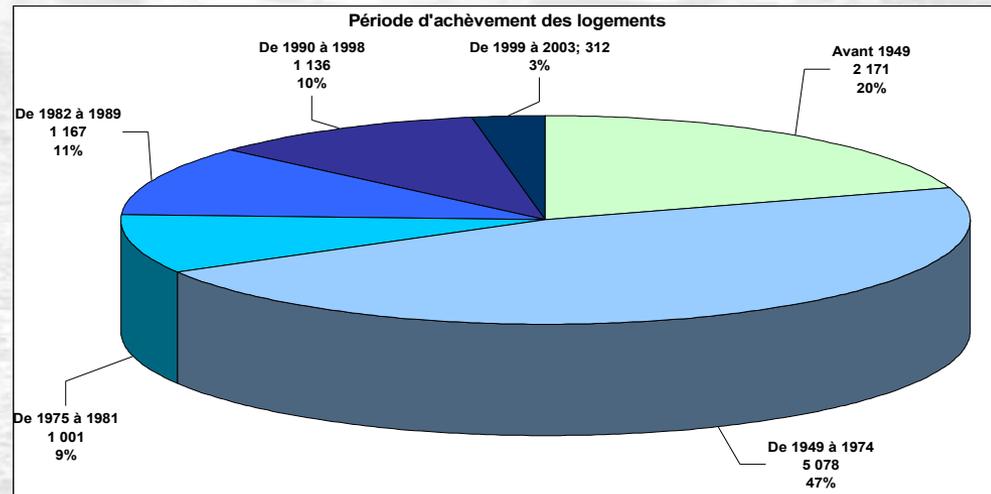




Ancienneté du parc de logement et rythme de construction

Un parc de logement marqué par la construction d'après guerre

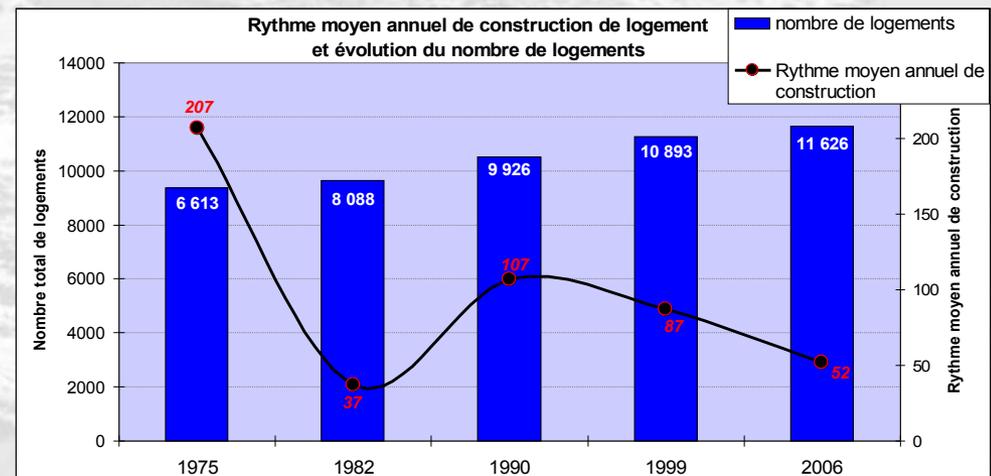
- Parc de logements relativement ancien, les deux tiers du parc sont antérieurs à 1974.
- Rythme de construction très important durant l'après guerre : près de la moitié du parc de logement de Draveil date d'entre 1949 et 1974
- Rythme de construction plus faible par la suite : les logements construits après 1975 ne représentent qu'un tiers du parc total.



Un rythme de construction très irrégulier :

Très soutenu dans les années 1970, ce rythme a chuté dans les années 1980 avant de reprendre dans les années 1990 et de décroître à nouveau.

Depuis 1975 la construction individuelle a été majoritaire à Draveil. Les opérations d'ensembles sont plus rares.





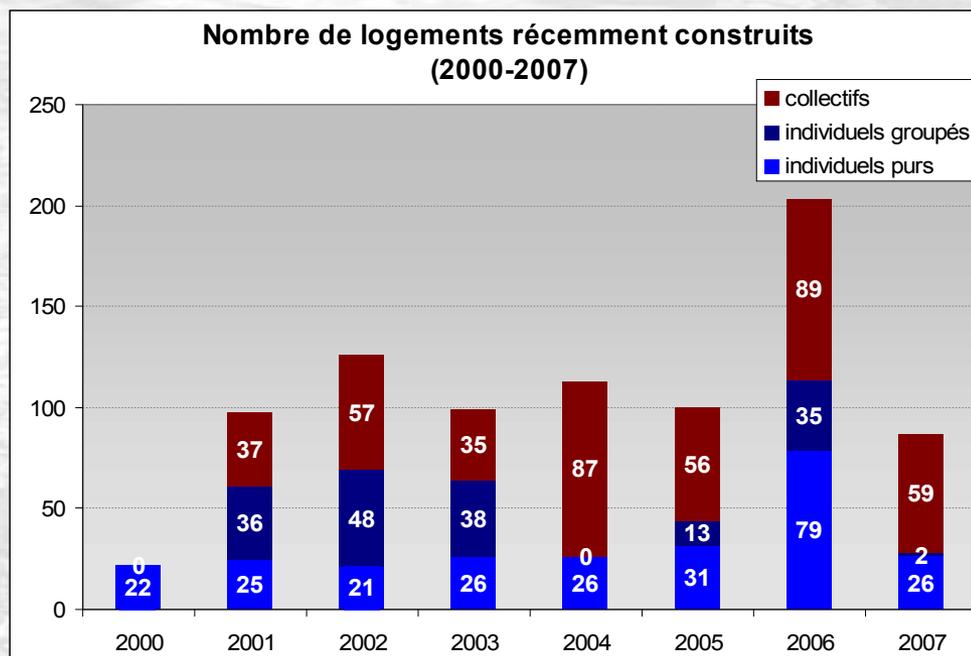
Constructions Récentes

Depuis les années 1990

- La construction des logements dans la commune s'est établie à une **moyenne annuelle d'environ 100 logements** mais avec une importante variabilité interannuelle.
- Le nombre de logements construits depuis les années 2000 montre **une diversité des types de constructions** répartis entre individuels purs, individuels groupés et collectifs.

Depuis 2000

- 480 logements individuels (30 logements sociaux)
- 423 logements collectifs (131 logements sociaux)



Les grandes caractéristiques du parc de logements :

- Une majorité de propriétaires (59%)
- Un parc immobilier réparti équitablement entre collectif et individuel
- Un parc relativement ancien et composé plutôt de grands logements (seulement 14% petits logements de 1 et 2 pièces)
- Un parc social développé représentant plus de 20% des logements.



Le marché du logement (Situation en Avril 2010)

De par son cadre de vie rare en Ile-de-France, entre la forêt de Sénart et la Seine, Draveil est l'une des communes les plus chères de l'Essonne

- Le prix moyen du mètre carré est d'environ 3 300 euros pour les maisons et 3 400 euros pour les appartements.
- Les quartiers les plus onéreux sont les bords de Seine, les bords de la Forêt de Sénart, et Paris-Jardins.
- L'étude du marché immobilier permet de montrer que l'offre de biens à vendre est limitée : on compte environ 80 biens à vendre dont une cinquantaine de maisons individuelles.
- Prix élevé du marché immobilier :
 - Proximité de la gare de Juvisy, donc dans un espace temps proche de Paris intramuros (13 minutes, un train toutes les 5 minutes environ aux heures de pointe)
 - Qualités environnementales de la commune

SYNTHESE DE L'ETUDE DU MARCHE IMMOBILIER DE DRAVEIL EN AVRIL 2010

MAISONS A vendre = 49	prix	surfacem	nombre de pièce	prix/m²	terrain
moyenne	385 842	121	5,6	3 279	535
minimum	179 000	41	2	2 200	198
maximum	1 200 000	400	11	4 972	2 000

APPARTEMENTS A vendre = 30	prix	surface m²	nombre de pièce	prix/m²
moyenne	228878	71	3,3	3377
minimum	102600	20	1	2516
maximum	590000	150	5	5130



Logement social / Perspectives de construction

La loi SRU du 13 décembre 2000, oblige les communes à atteindre un seuil de 20 % de logements sociaux.

- **Draveil compte 22 % de logement social et d'ici 2012 ans, le reconventionnement des logements du Domaine de Villiers portera ce seuil à 27-28%.**
- Le parc de logements sociaux est dans l'ensemble assez ancien (années 1960 et 1970 : Bergeries, Domaine de Villiers, etc.)
- Un certain nombre de logements souffrent de problème d'étanchéité, d'isolation thermique et sonore, mais les travaux menés par l'ANRU depuis plusieurs années ont permis globalement d'assainir le parc de logement social.
- Parc social assez mal réparti sur l'ensemble du territoire, certains quartiers connaissent une forte concentration, alors que d'autres ne comptent aucun logement social.

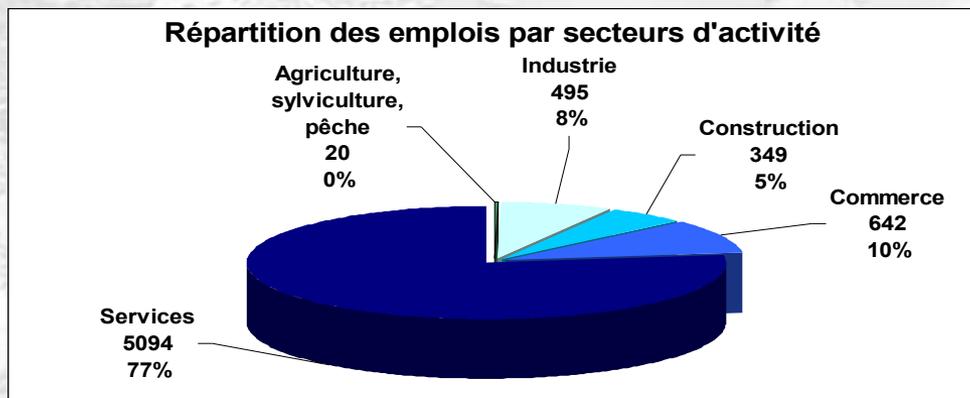


3. Les activités économiques

- Structure économique reposant essentiellement sur les services
 - Nombre d'emplois installés sur la commune estimé à 6 500 (6 526 emplois en 2006 (6 480 en 1999))
 - Une commune plutôt résidentielle, au taux d'emploi assez faible
- La situation géographique de Draveil, légèrement à l'écart des principales gares et des grands axes de transports, ainsi que le peu d'espace disponible pour l'activité économique n'a pas permis de développer une structure économique solide.

Sur les 6 600 emplois recensés :

- 77% sont des entreprises de service (administration, secteur hospitalier)
- 10% des commerces
- 5% des entreprises de construction
- 8% des industries



Principales entreprises draveilloises

Raison sociale	CAPITAL	Activité	effectif	année création
SA NEXANS FRANCE	70 000 000 €	fabrication de fils et câbles iso	150	2000
SARL AUTOCARS GARREL ET NAVARRE	47 475 €	transport urbain de voyageur	101	1991
SAS APPROVISIONNEMENT DRAVEIL	112 000 €	supermarchés	69	1996
SARL FACADE INGENIERIE CONSTRUCTIO	250 000 €	menuiserie métallique serrurerie	63	1998
SAS SIF	260 000 €	fabrication de sièges	60	1972
SAS DRAGONE	165 000 €	supermarchés	50	2006
SAS RESIDENCE LES BERGERIES	7 622 €	accueil des personnes âgées	25	2003
SARL BOURLAUD ET FILS	30 490 €	travaux de maçonnerie généra	25	1954
SARL SILMAR	15 245 €	services de nettoyage	24	1988
SARL CALME RETRAITE CONFORT	7 622 €	accueil des personnes âgées	22	1988
SAS INDUST MATIERES PLAST MARTIN G	250 000 €	pièces diverses mat. plastique	21	1991
SAS COME ET BARDON AUTOMOBILES	2 507 360 €	commerce de véhicules automot	20	2000
SAS SD INGENIERIE	38 000 €	ingénierie, études techniques	20	2002



Le tissu commercial et artisanal

Un pôle commercial et artisanal dynamique

Le commerce est représenté sous plusieurs formes :

▪ Le commerce du centre ville

Nombreux commerces présents en centre-ville.

Place de la République, avenue Henri Barbusse et avenue du Général de Gaulle occupées par des linéaires commerciaux en rez-de-chaussée.

▪ Le Marché de Draveil

Les jeudi et dimanche matin, et dans le quartier de la Villa les mardi et vendredi matin. Le marché du centre fonctionne très bien et attire de nombreux consommateurs par la qualité des produits proposés.

▪ Les supermarchés

- Intermarché
- Super U (Mainville)

Ces espaces commerciaux sont dynamiques, le Super U envisage de s'agrandir de presque 1000m².

▪ Le commerce de proximité (dit de quartier)

Champrosay : offre commerciale faible (bar-tabac, Aldi)

Haies Saint-Remy : (Ccial)

Bergeries : (Lidl)

Plaine des Sables : axe Henri Barbusse.

Mazières : offre assez diversifiée et dynamique.

▪ La zone d'activités de Mainville,



An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid and a prominent river (the Seine) winding through the landscape. The image is in grayscale and serves as a background for the text.

III ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

- I. Le cadre physique
- II. Le cadre naturel
- III. Les risques et les nuisances
- IV. La gestion des déchets, des ressources en eau

An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid, a large river (the Seine) winding through the center, and a prominent forested area (the Bois de Boulogne) in the lower right. The image is in grayscale and has a green border.

I. Le cadre physique



1 – Le climat

• **Les caractéristiques climatiques du nord de l'Essonne** sont peu contraignantes, les données de Météo France établissent que le milieu est stable. Le climat semi-océanique adoucit les phénomènes météorologiques.

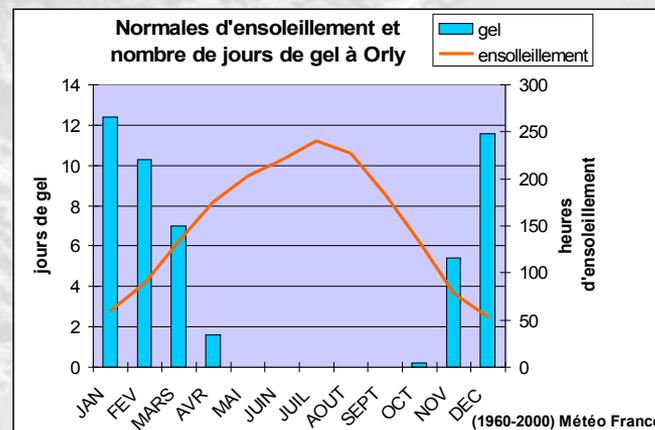
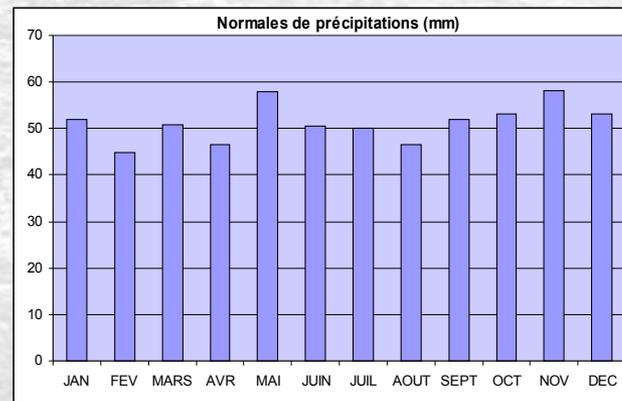
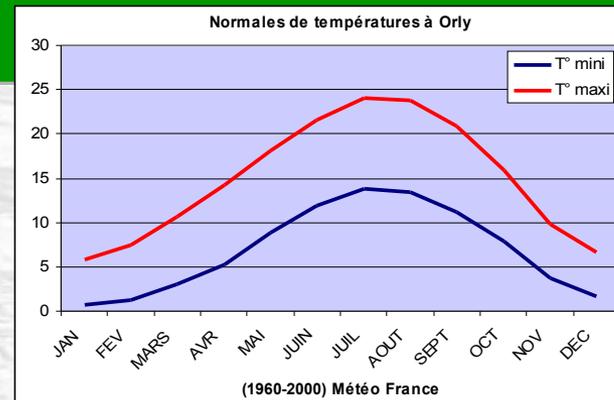
• **En quelques chiffres :**

- La durée d'ensoleillement annuelle est de 1 693 heures.
- La pluviométrie moyenne est de 650 mm sur l'année.
- Les précipitations sont réparties de façon homogène sur l'année entre 45 et 55 mm, en moyenne par mois.
- La neige est présente 8 jours par an en moyenne et on compte environ 42 jours de brouillard sur la commune.

▪ **Les caractéristiques locales**

La topographie et la présence de la forêt de Sénart située au sud-est de la commune la soumet aux vents dominants de secteurs sud-ouest.

La Seine, les étangs et la présence de la forêt de Sénart provoquent un léger renforcement de l'humidité sur leurs franges mais ce phénomène local n'est pas significatif.



2 – La topographie

- La Seine a façonné la topographie de Draveil. La pente est la plus sensible dans le secteur de Champrosay, hameau installé sur le versant, entre le plateau (forêt de Sénart) et la vallée de la Seine.

Une partie importante de la commune est située en zone inondable.

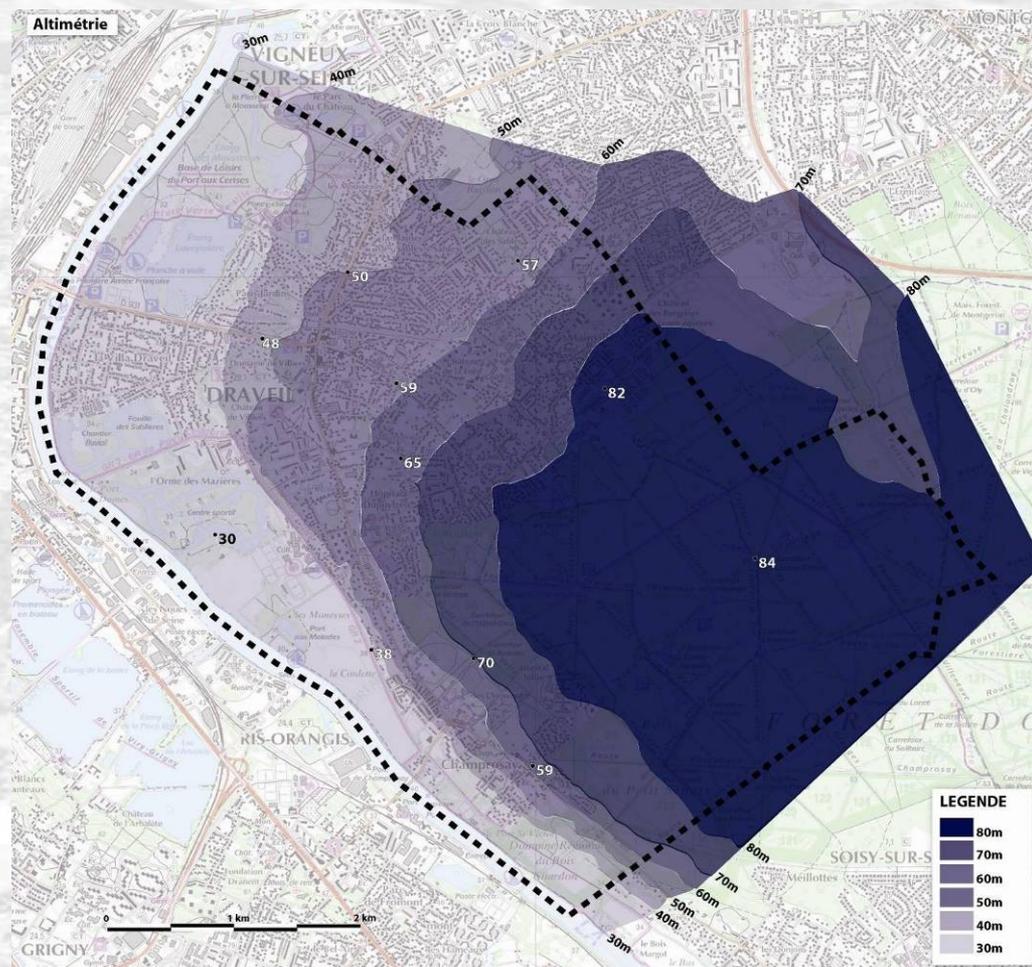
La topographie est intéressante du point de vue des paysages

- Le territoire communal se décompose en trois grandes unités topographiques :

- Un plateau qui culmine à 85 m et constitue la limite est de la commune,
- La vallée de la Seine qui délimite Draveil à l'ouest à une altitude d'environ 33 m.

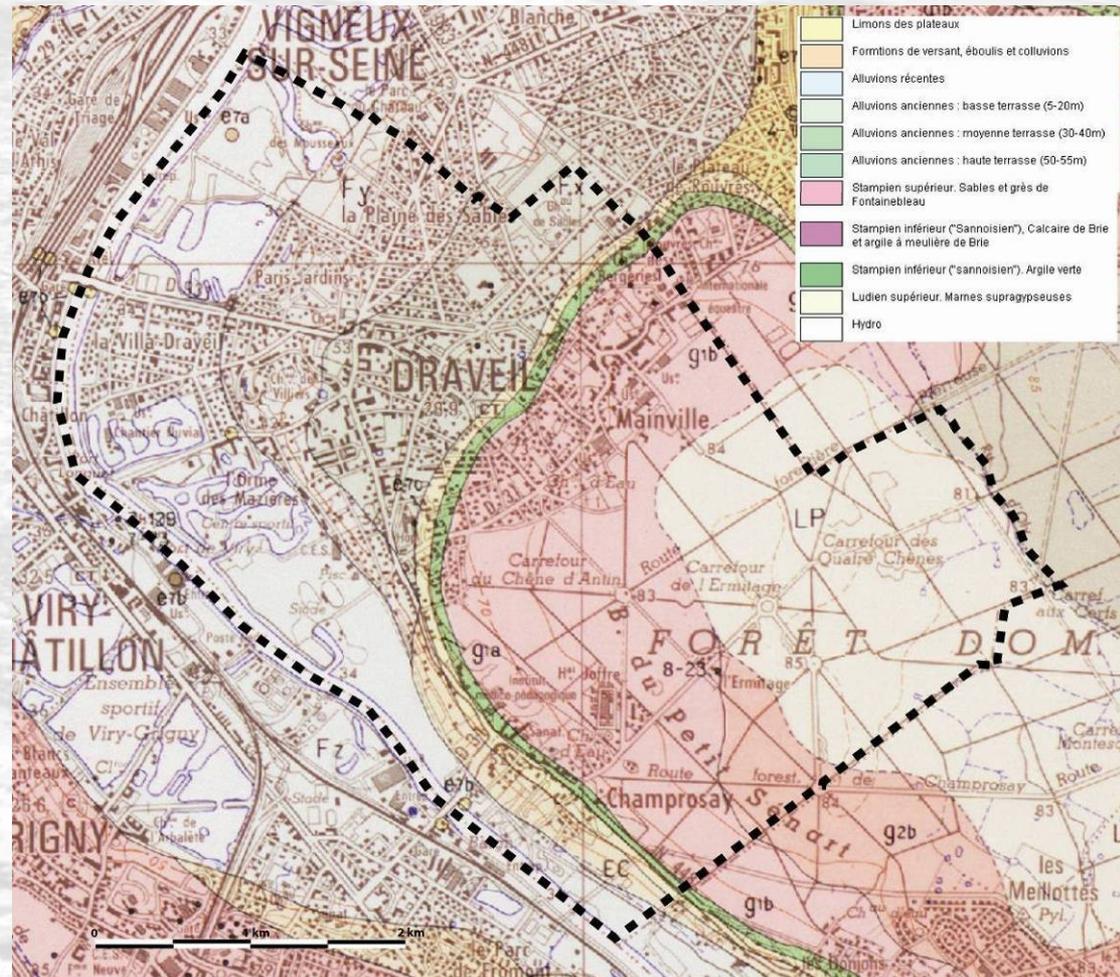
Le fleuve forme un méandre le long duquel d'anciennes gravières ont été transformées en étangs.

- Un versant qui relie la vallée au plateau. Le dénivelé de la pente est d'environ 50 m sur une distance de 2 km, soit une pente moyenne de 2,5%. C'est dans cette zone que s'est développé l'essentiel de l'urbanisation.



3 – La géologie

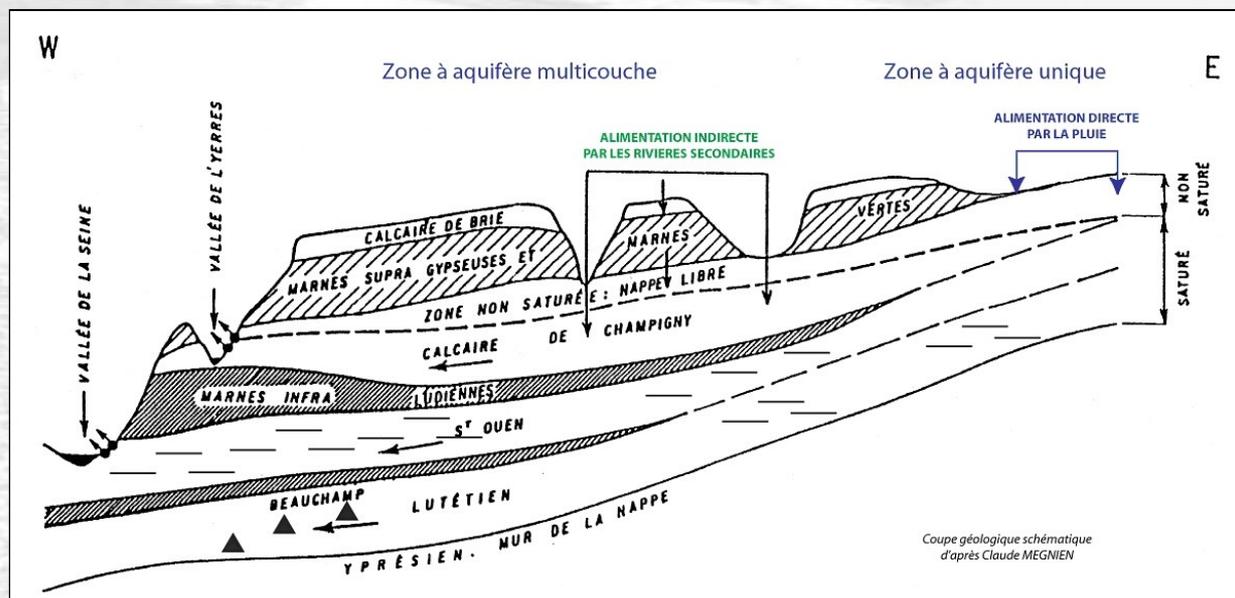
- La commune appartient à l'extrémité Ouest du plateau de Brie, entaillé par la Seine.
- Le fleuve a déposé des alluvions qui affleurent sur ses rives et localement sur le plateau avec des limons meubles. Les alluvions sont disposées suivant une alternance de graviers et de sables, elles sont constituées d'éléments empruntés aux formations des grés de Fontainebleau, des calcaires et des meulière de Brie, etc.
- Les coteaux sont constitués de formations marneuses ou argileuses variées où domine le faciès meulier.
- Au sud de Mainville, la présence d'une couche d'argiles et de meulière rend le sol très humide car ces roches sont imperméables et provoquent une quasi stagnation de l'eau. Cette imperméabilité a constitué les mares et les étangs de la forêt de Sénart.



4 – L'hydrogéologie – les eaux souterraines

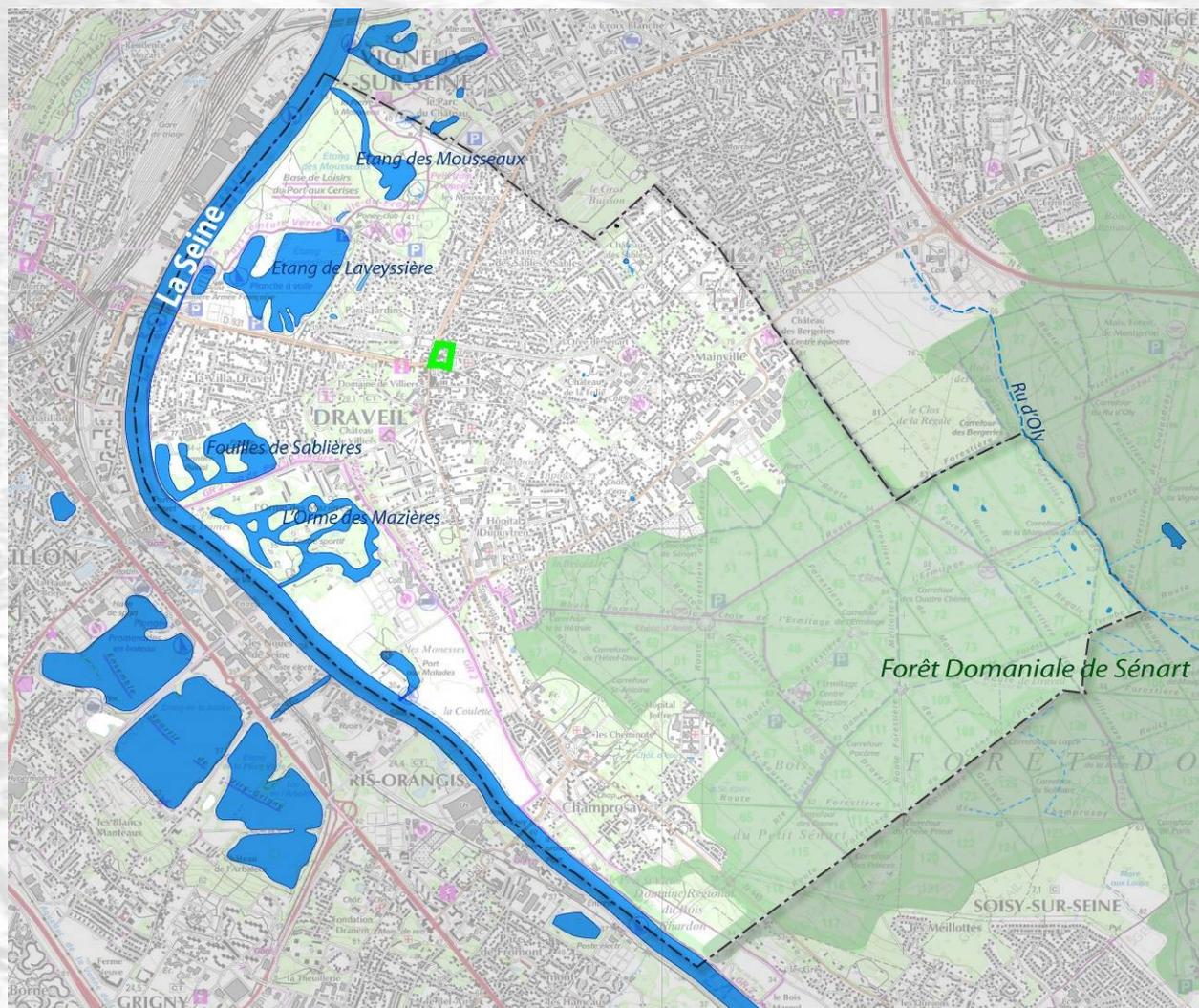
- La succession verticale de terrains alternativement perméables (sables, calcaires fracturés...) et imperméables (marnes, argiles...) qui forment le plateau de Brie entraîne l'existence de nappes aquifères superposées

- Un aquifère de grande capacité: les calcaires de Champigny. Cet aquifère est largement utilisée pour l'alimentation en eau potable des communes à l'échelle régionale. La productivité des ouvrages d'exploitation en eau dépend essentiellement du degré de fissuration de la masse calcaire



5 – L'hydrographie

- Élément fort du paysage de Draveil, l'eau est omniprésente sur toute la façade ouest de la commune
- La Seine borde le territoire communal sur une distance d'environ 7 km. Le débit du fleuve est de 250 m³/s en étiage normal et peut atteindre 1200 m³/s en période de crue. Les différentes crues de la Seine ont conduit à l'engagement d'une procédure d'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
- Plusieurs étangs résultant de carrières le long de la Seine. Deux d'entre eux dont le plus vaste, l'étang de Laveyssière constituent la base de loisirs de Draveil.
- Un cours d'eau non pérenne dans la forêt de Sénart : le Ru d'Oly et plusieurs mares



An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid, a large river (the Seine) winding through the center, and several large green forested areas. The image is in grayscale and has a thin green border.

II. Le cadre naturel



1 – Les habitats naturels

Le caractère naturel de la commune est fortement marqué, il se traduit par une part significative d'espaces naturels :

→ plus de 50% de la commune ne sont pas urbanisés

→ deux principaux espaces naturels : la forêt de Sénart et les Berges de Seine

La forêt de Sénart

- Superficie totale de 2 400 ha, dont 450 ha sur le territoire communal.

- L'imperméabilisation du sol dû à un sous-sol argileux et les faibles pentes empêchent l'infiltration et l'évacuation des eaux d'où la formation d'un paysage forestier où les mares sont nombreuses.

- La flore est dominée par la présence du chêne ainsi que le bouleau et le pin auxquels s'ajoute une flore assez variée, composée de violettes, de bruyères, de pervenches et de jonquilles.

- La faune est essentiellement représentée par du gibier (sanglier, chevreuil, etc) des oiseaux (merles, grives, étourneaux, pinsons, mésanges, etc.) ainsi que des renards, belettes, hermines, écureuil, etc.



Les berges de la Seine

- Les berges de Seine n'ont été que très peu urbanisées en raison des risques d'inondation.
- Elles ont fait l'objet de nombreuses fouilles pour l'extraction du sable déposé par le fleuve, notamment durant le 19e et la première partie du 20ème siècle. Une fois ces activités abandonnées, les anciennes carrières ont été progressivement remplacées par des étangs qui servent aujourd'hui à la promenade et aux loisirs. Certains de ses étang concentrent une faune et une flore particulièrement importante
- Une base de loisirs régionale a été construite au nord de la commune, autour de l'étang des Mousseaux, renforçant l'attractivité de cette partie du territoire communal.





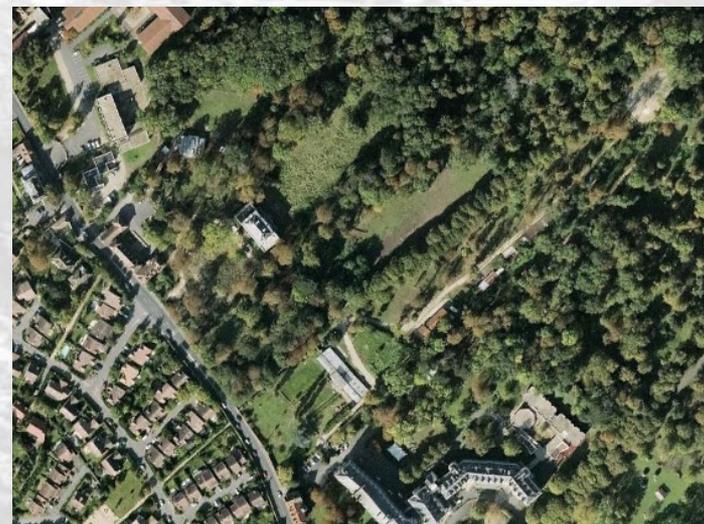
La trame verte et bleue

- Mis à part ces deux grandes entités naturelles, la trame verte de la commune est composée d'un réseau d'habitats naturels divers tels que les parcs et jardins publics, les anciens grands domaines, les espaces agricoles, les vastes espaces verts des résidences privées ou des quartiers d'habitat sociaux, les jardins familiaux, mais encore les cœurs d'îlots verts des quartiers pavillonnaires, les alignements d'arbres et autres espaces publics paysagers.

➤ Les anciens grands domaines et les jardins des grandes propriétés bâties

-A l'intérieur du tissu urbain de Draveil, des propriétés possèdent de grands espaces verts :

- le château de Villiers (actuelle Hôtel de Ville),
- de grandes propriétés privées, principalement localisées le long du boulevard Henri Barbusse,
- les grands équipements publics qui occupent d'anciennes grandes propriétés.
- Ces propriétés, souvent édifiés au XIXème siècle, comprennent des parcs paysagers d'une grande richesse naturelle. La plupart de ces parcs sont classés en Espaces Boisés Classés (EBC) de façon à permettre la protection de ces boisements.



➤ Les espaces agricoles

- Situés dans le fond de vallée de la Seine, au sud du quartier de Champrosay, quelques terrains agricoles demeurent à Draveil. Ils comprennent des champs ouverts mais aussi quelques vergers. Bien qu'elles bénéficient de limons fertiles, une partie de ces terres sont situées en zone inondables et servent de champs d'expansion des crues lors des plus forts épisodes d'inondation.



➤ Les jardins familiaux

- Les parcelles des jardins familiaux de Draveil sont assez vastes. En tout, ces jardins occupent un espace d'environ 1 ha en fond de vallée. Leur état témoigne de leur bonne utilisation. Ils sont classés en espaces naturels sensibles par le département.



➤ L'arbre dans la ville

- Les arbres sont très présents dans le paysage urbain draveillois. Ils prennent la forme d'alignement bordant chacune des avenues de la ville ou des rues des quartiers d'habitat individuels. Ils sont également très présent dans le centre-ville dont les réaménagements d'espaces publics ont permis d'en ajouter davantage.

- Ils ont par ailleurs été maintenus lors des grandes opérations de constructions que la commune a connues dans son histoire. C'est le cas de la cité de Paris-Jardins dont le parc originel a été conservé. De même, dans l'opération du domaine de Villiers, de nombreux arbres isolés ont été conservés au milieu des immeubles.



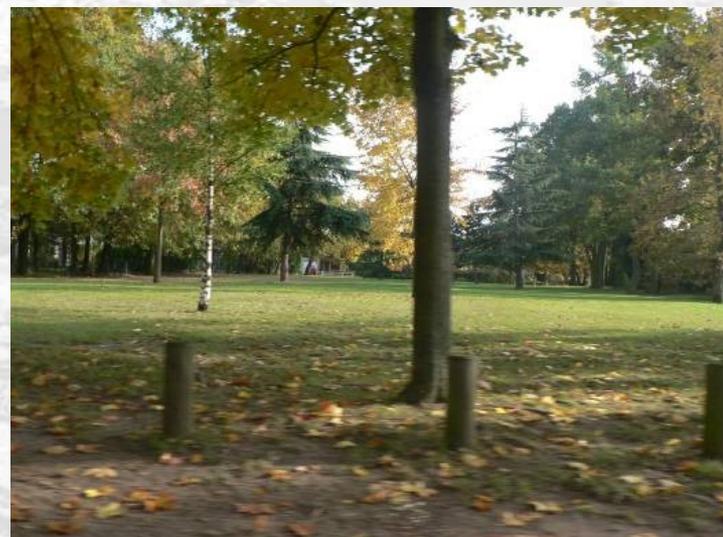
➤ Les parcs dans la ville

- Ils occupent une place importante dans le milieu urbain et sont très fréquentés des habitants pour leurs qualités paysagères et leurs activités. Le parc Chapuis, en plein centre-ville est un grand espace ouvert où des terrains de boules ont été aménagés sous des arbres centenaires.

- A proximité, le domaine de Villiers et son vaste parc offrent un lieu de détente apprécié.

- La Planche aux Carpes, près de la rue de Chatillon, sur les bords de Seine associent espaces verts et étang.

- Enfin, le parc du Château de la Plaine des Sables, limitrophe de la commune de Vigneux, au nord-est du territoire se compose d'un important espace vert fortement boisé



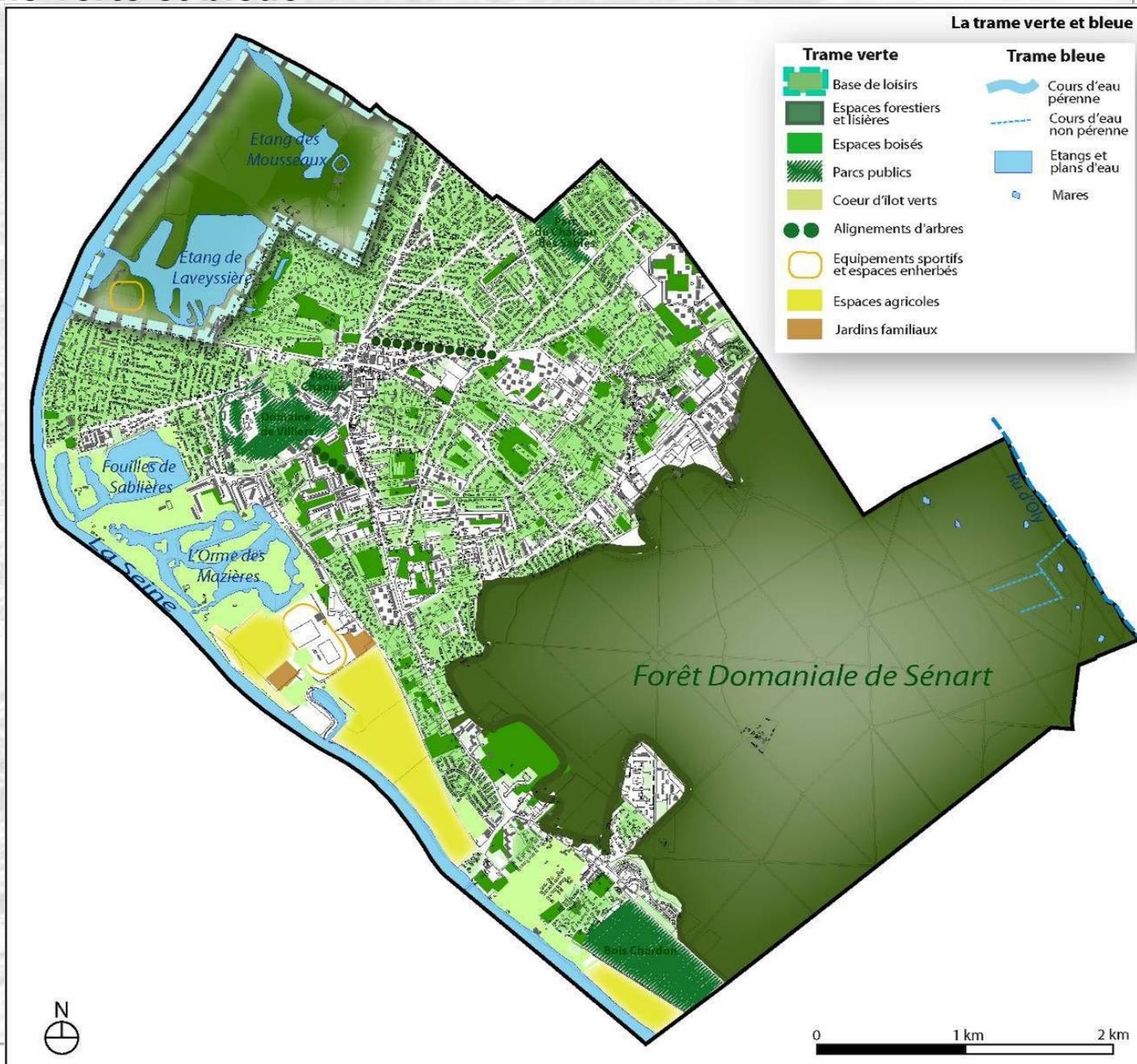
➤ La carte de trame verte et bleue

- La carte de la trame verte et bleue fait ressortir les aspects naturels de l'occupation du sol de Draveil.

- La forêt de Sénart ressort majoritairement. Elle occupe le tiers sud-est du territoire

-En dehors du quartier de la Villa, seul espace urbanisé en bords de Seine, construit dans sa majorité en zone inondable, les espaces naturels du bord de Seine se composent de deux entités distinctes :

- La base de loisirs au nord-ouest du territoire ainsi que les étangs
- Les zones agricoles et boisées au sud du Stade Fournier





2 – Les outils de gestion et de protection des habitats et des espèces

Forêt de Sénart = forêt de protection

- Cette forêt domaniale (propriété privée de l'Etat) est classée en « **Forêt de protection** » depuis décembre 1995, soit le premier massif boisé classé de France, ce qui a pour effet, en interdisant tout changement d'affectation, de garantir la pérennité de l'état boisé.
- La forêt de protection concerne 3 410 ha, soit la totalité des propriétés publiques et privées constituant l'entité forestière, ainsi que des zones périphériques non encore boisées
- Les essences principales :
 - Chêne sessile et chêne pédonculé : 62% (le pédonculé - 3/5 – est le plus présent).
 - Pin laricio de Corse et Pin sylvestre : 16%
 - Bouleau: 11%
 - Autres feuillus (charme, châtaignier, tilleul, tremble, ...) : 11%



Les ZNIEFF

On distingue 2 types de ZNIEFF :

les ZNIEFF de type 1 : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;

les ZNIEFF de type 2 : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

A Draveil, deux zones sont classées en ZNIEFF type 1 et deux zones sont classées en ZNIEFF type 2.

➤ **ZNIEFF de type 1 dans la forêt de Sénart :**
« Landes et mares du carrefour des 4 chênes »

- Cette ZNIEFF d'une superficie de 106 ha située à 80m d'altitude est incluse dans la zone considérée d'intérêt écologique de la forêt de Sénart. Les milieux les plus intéressants qu'elle présente sont les secteurs de landes et les mares.
- La faune spécifique présente est protégée à un niveau régional et parfois national
- suivi floristique régulier et d'une gestion appropriée



➤ ZNIEFF de type 1 sur les berges de Seine : le site de « la Fosse aux Carpes »

- La Fosse aux Carpes correspond à une ancienne sablière, en rive droite de la Seine dont elle est en contact par un chenal. Située à une quinzaine de kilomètres au sud de Paris, sur une superficie de 25 ha, à 34m d'altitude.

- La ZNIEFF représente un maillon naturel important, le long des berges de la Seine, au sein d'un tissu urbain dense. Elle fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1999.

- 8 espèces déterminantes ont été recensées : dont des espaces animales et végétales

- Les menaces les plus importantes sont liées à la fréquentation des pêcheurs : le piétinement excessif des berges situées à l'ouest de la Seine, et "l'entretien" qu'ils y réalisent (notamment en arrachant les plantes de bords des eaux), est préjudiciable pour certaines espèces rares.



→ Deux zones sont classées en ZNIEFF de type 2 :

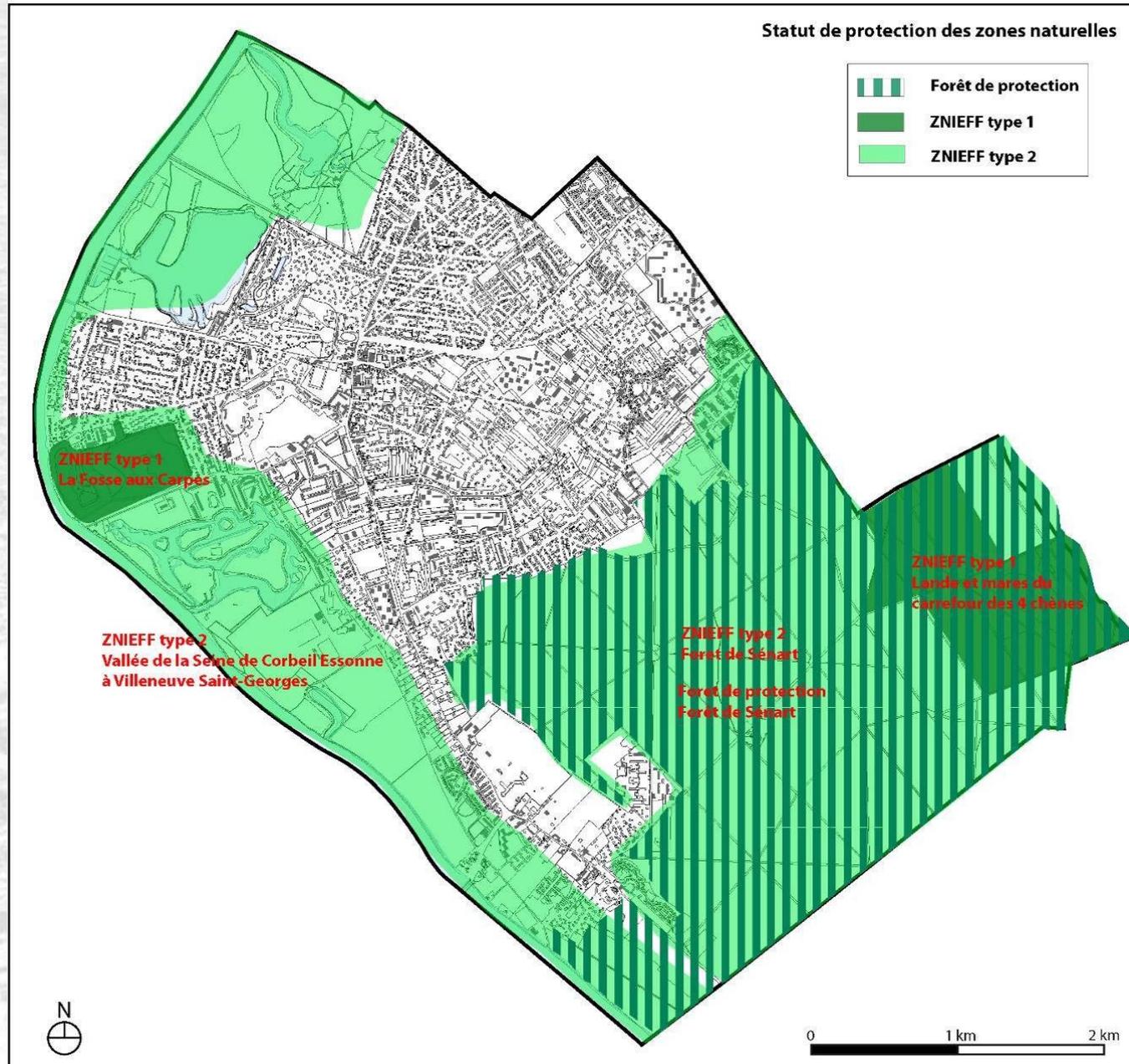
La « Vallée de la Seine de Corbeil Essonne à Villeneuve Saint-Georges »

La « Forêt de Sénart »



Carte des statuts de protection des espaces naturels

- Sur cette carte ont été reportés l'ensemble des périmètres de protection réglementaire qui couvrent une grande partie du territoire communal, et particulièrement la forêt de Sénart, et les bords de Seine.



An aerial photograph of a city, likely Paris, showing a dense urban grid, a winding river (the Seine), and a large forested area (the Bois de Boulogne). The image is in grayscale and has a green border.

III – Les risques et les nuisances



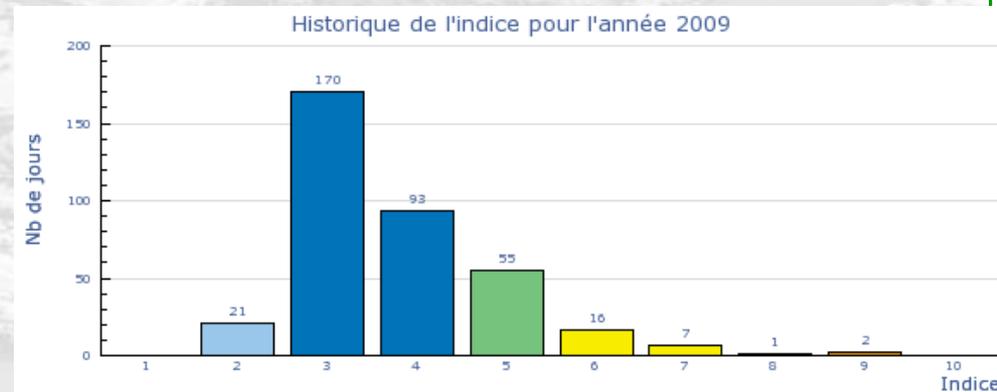
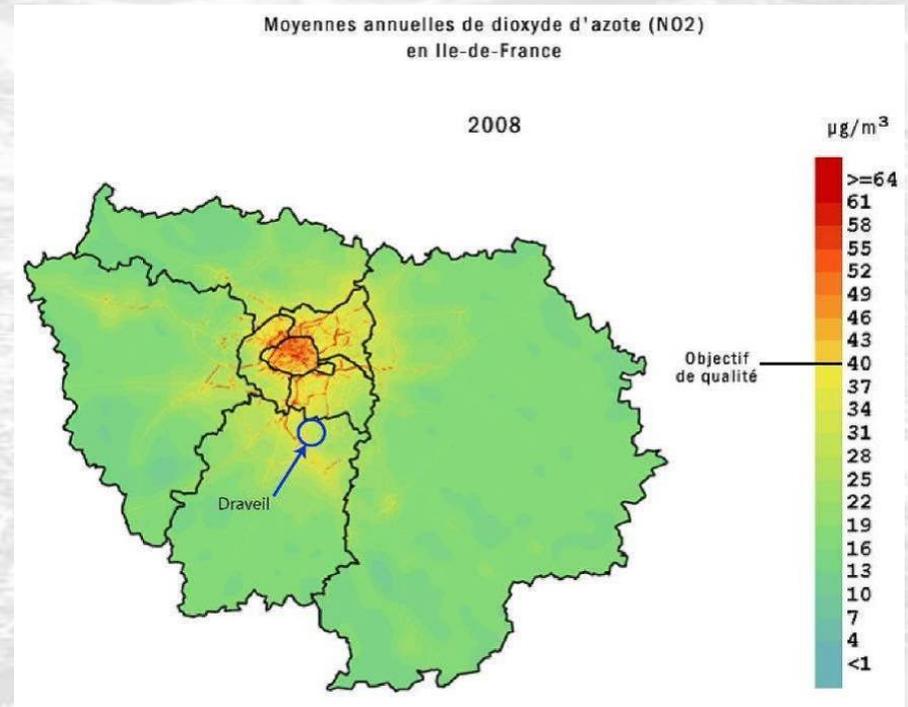
1 – La qualité de l'air et la pollution atmosphérique

Draveil, une commune à l'écart des principales sources de pollution francilienne

- Les concentrations moyennes annuelles en ozone et en dioxyde d'azote mesurées par AIRPARIF respectent les objectifs de la qualité de l'air dans la commune. Des pics de pollution à l'ozone peuvent toutefois être observés.

- La qualité de l'air a été « bonne » (indice 3 et 4) en 2009 à Draveil 72% de l'année, elle a même été « très bonne » durant près de 6% de l'année. Ces chiffres sont plutôt meilleurs que la moyenne des communes de la première couronne parisienne.

- Le faible développement industriel, l'absence de grandes infrastructures de transports routiers et la présence de « zones de respiration » (forêt de Sénart, Base de Loisirs) participent à la préservation d'une certaine qualité de l'air.

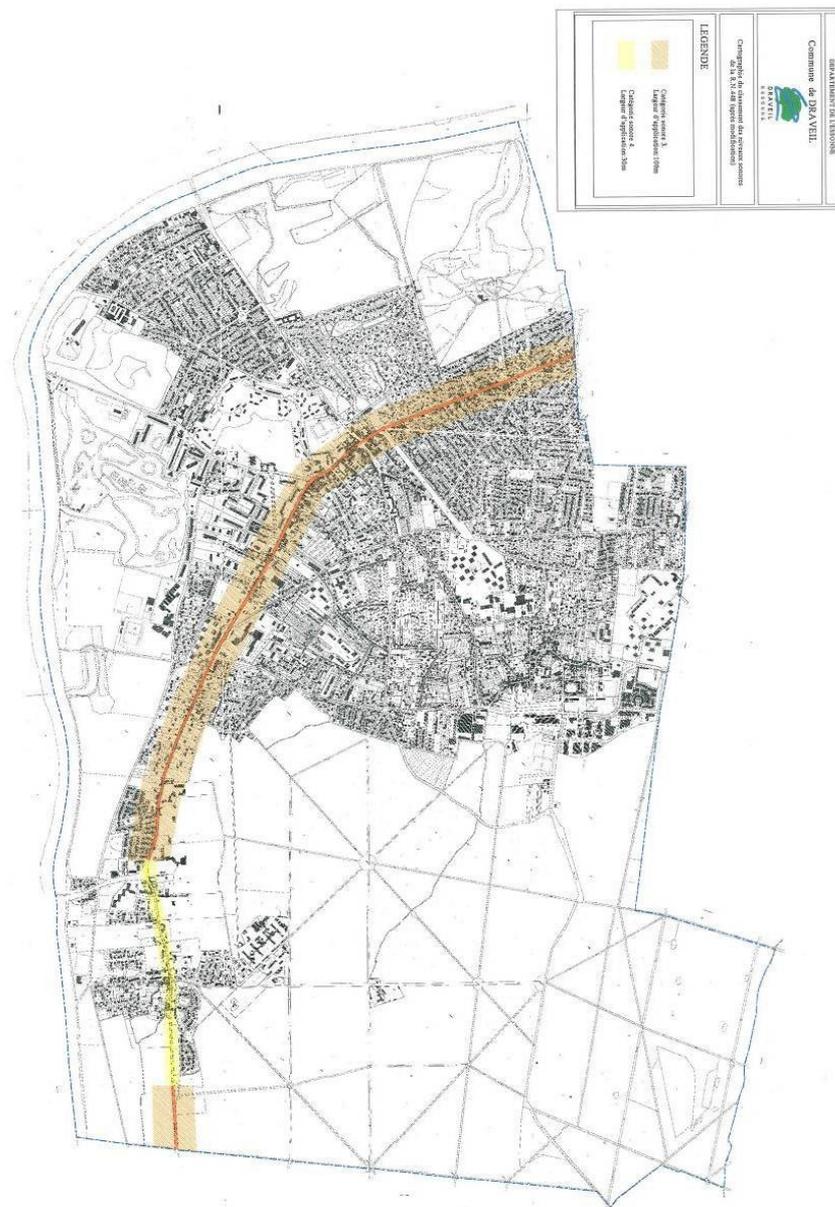




2 – Les nuisances phoniques

Le boulevard Henri Barbusse est affecté par le classement sonore de catégorie 3 qui impose un respect de normes d'isolation acoustique dans les constructions sur une largeur de 100m depuis le boulevard. Ce classement en catégorie sonore 3 est valable sur tout le cours du boulevard, hormis la traversée de Champrosay dont la catégorie sonore 4 a été définie, imposant une largeur d'application de 30m.

Suivant le classement en catégories sonores, une réglementation impose un isolement acoustique minimal des façades des pièces principales et cuisines contre les bruits des transports terrestres.





3 – La qualité des eaux et l'origine des polluants

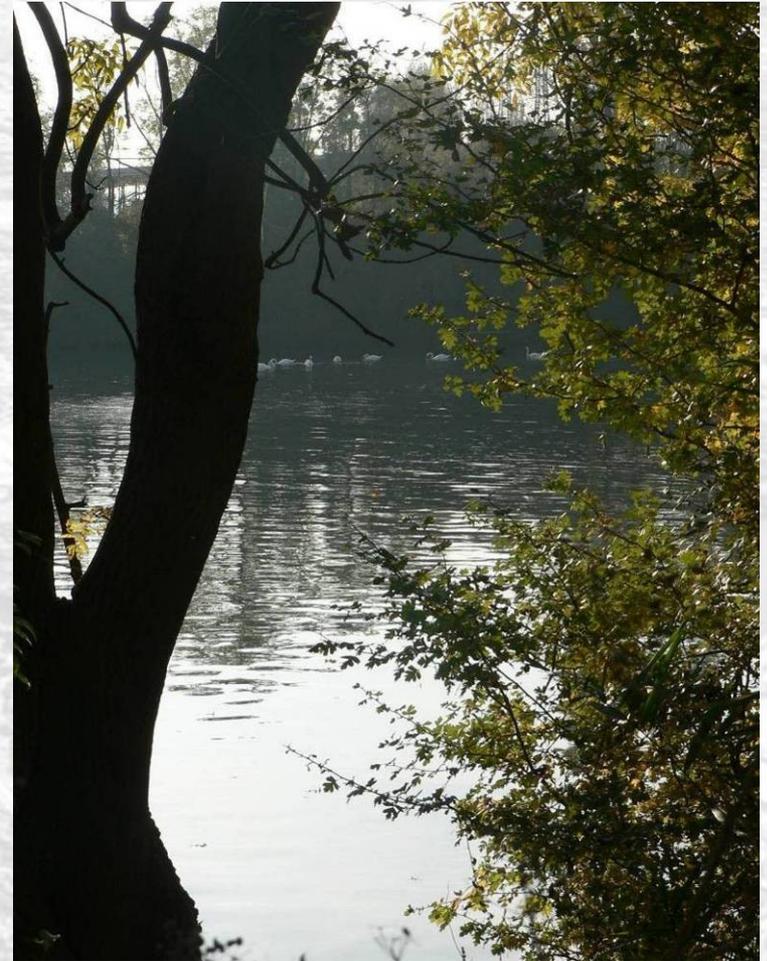
L'eau de la Seine est de qualité moyenne, elle est affectée par les rejets urbains (ammoniacque...) qu'elle traverse ainsi que par les rejets agricoles (nitrates) qu'elle draine. La qualité de l'eau de Seine tend à s'améliorer progressivement, mais lentement.

- L'objectif de qualité fixé par le SDAGE sur ce secteur de la Seine n'est pas respecté.

-Les concentrations en nitrate sont excessives sur l'ensemble des 10 dernières années.

- Forte exposition aux rejets agricoles, notamment en amont de Corbeil-Essonnes où le fleuve draine de nombreuses rivières dont les bassins versants sont occupés principalement par de grandes cultures céréalières.

- La pression de l'urbanisation sur le milieu naturel est déjà très importante en amont de Draveil. L'ensemble des stations d'épuration ne sont pas toutes aux normes et rejettent des éléments nitrates et phosphatés dans la Seine. C'est ainsi que la station d'épuration intercommunale d'Evry, en amont hydraulique de Draveil, va prochainement être mise en conformité afin d'améliorer le traitement biologique et réduire les rejets en phosphore et en azote de façon à éviter l'eutrophisation (diminution de l'oxygène) du fleuve. La qualité de l'eau à Draveil en bénéficiera.





4 – Le risque d'inondation

- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Seine (PPRI) a été approuvé le 20 octobre 2003.

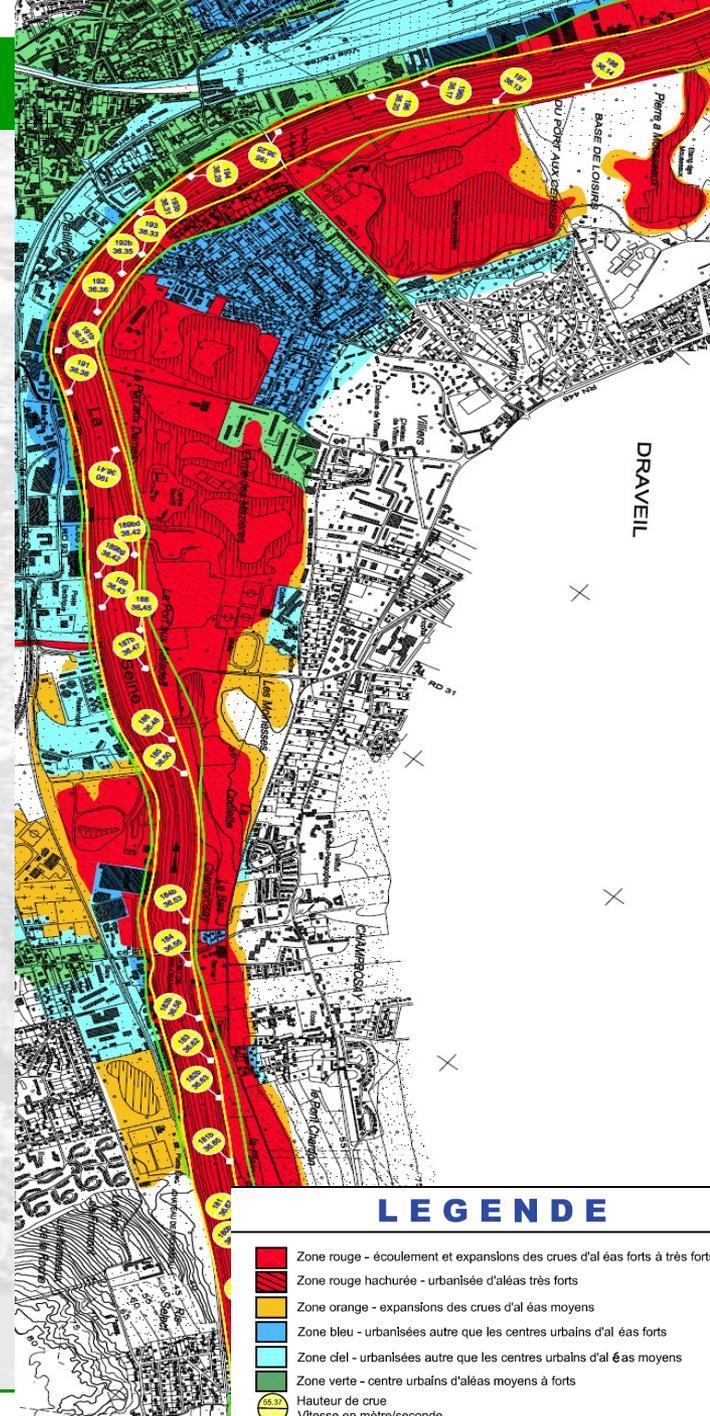
- Le quartier de la Villa est de loin celui où le risque d'inondation est le plus important : l'aléa est « très fort » (zone rouge) dans la partie limitrophe de la Seine, et passe en aléa « fort » (bleu foncé) sur le reste du quartier.

-Le bas du quartier de Champrosay ainsi qu'une partie de l'Orme des Mazières sont directement affectés par un aléa fort à moyen. La partie la plus basse du quartier de Paris-Jardins est aussi soumise à un risque d'inondation d'aléa moyen.

-Le centre-ville est épargné par le risque d'inondation. L'ensemble des anciennes sablières, aujourd'hui reconverties en étangs et bordées par de nombreux équipements sont pour la plupart tous considérés comme des zones à risque d'aléa très fort.

→ Déjà 8 arrêtés de catastrophes naturelles :

- 7 juillet 2001
- 11 mai 2000
- du 25 décembre 1999 au 29 décembre 1999
- 31 mai 1992
- du 27 au 28 mai 1992
- 23 juillet 1988
- du 9 avril 1983 au 18 avril 1983
- du 8 décembre 1982 au 31 décembre 1982





5 – Le risque lié au retrait et gonflement des argiles

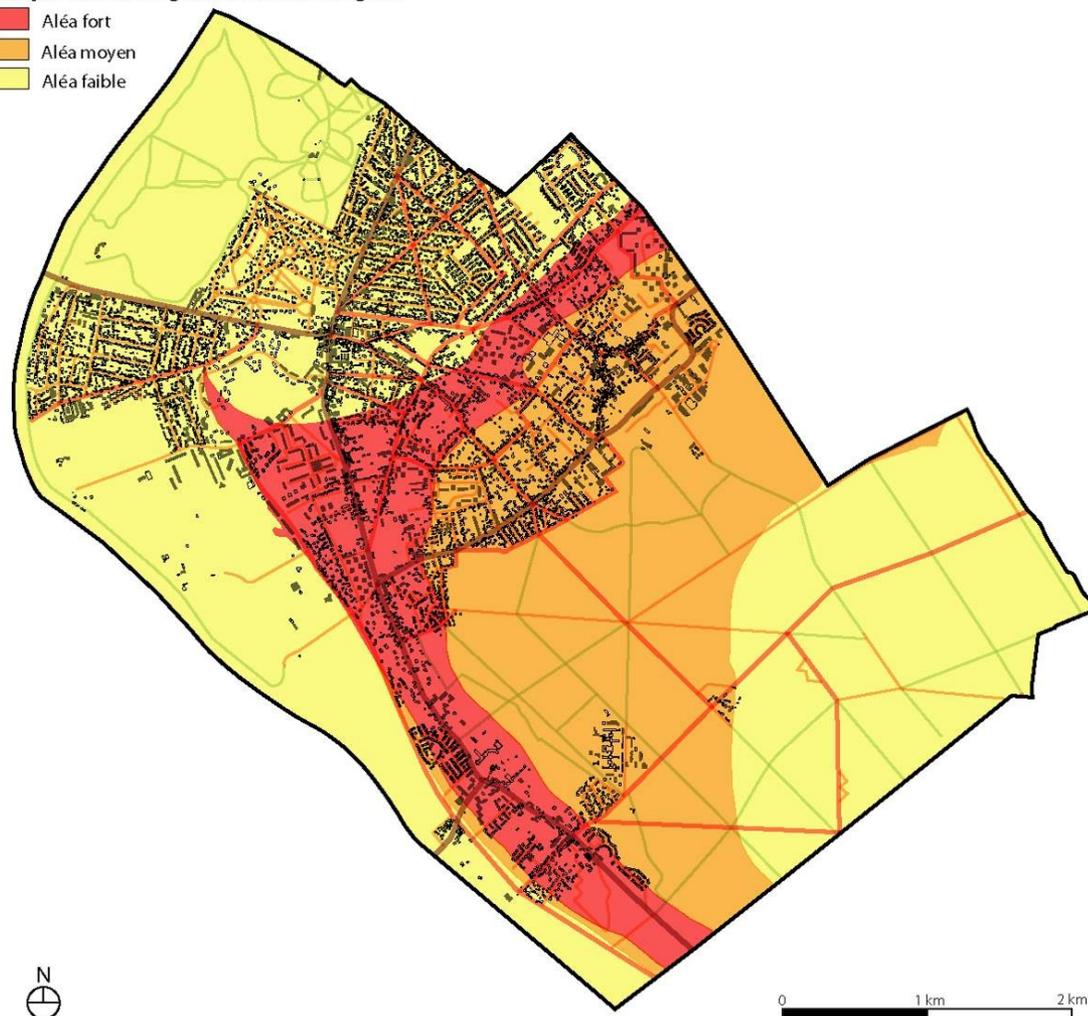
- Le territoire est susceptible d'être soumis à des risques provoqués par des phénomènes de mouvement de terrain par retrait et gonflement des argiles résultant de la sécheresse (phénomène de dessiccation) ou d'une forte augmentation de teneur en eau au cours du retour à une pluviométrie normale (réimbibition rapide).

- Les formations géologiques d'argiles vertes et les argiles à meulière composent une partie importante de la géologie. Ces compositions géologiques sont sensibles à la variation du taux d'humidité

- La présence d'argiles vertes sur le coteau de la Seine à la forêt de Sénart rend l'aléa fort sur ce secteur.

- La commune a été par huit fois reconnue en état de catastrophe naturelle consécutivement à des mouvements de terrain consécutifs à des périodes de sécheresse et de réhydratation des sols dont 4 arrêtés se sont succédés du 1er juin 1989 au 31 décembre 1997.

Risque de retrait gonflement des argiles





6 – Le risque de feu de forêt

- La forêt de Sénart n'est pas à l'abri d'un feu de forêt. C'est arrivé en juillet 2006 où environ 80 ha sont partis en fumé. Le phénomène pourrait être encore plus grave en cas de sécheresse prolongée. Pour remédier à ces phénomènes, un dispositif de prévention et d'intervention contre l'incendie ont été mis en place par la préfecture de l'Essonne et le SDIS (Service Départementale d'Intervention et de Secours) dès juin 2007.

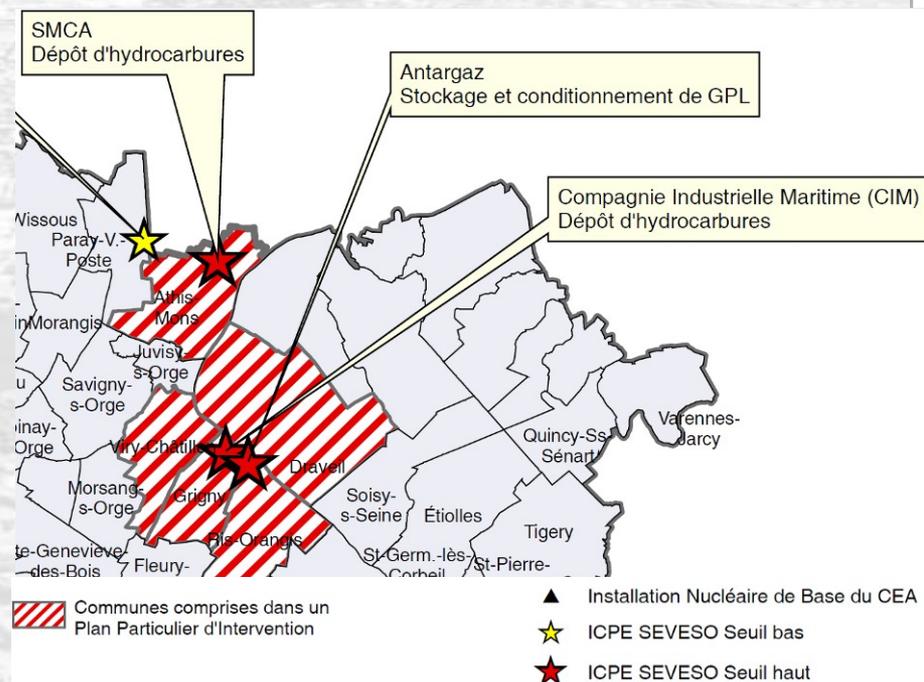
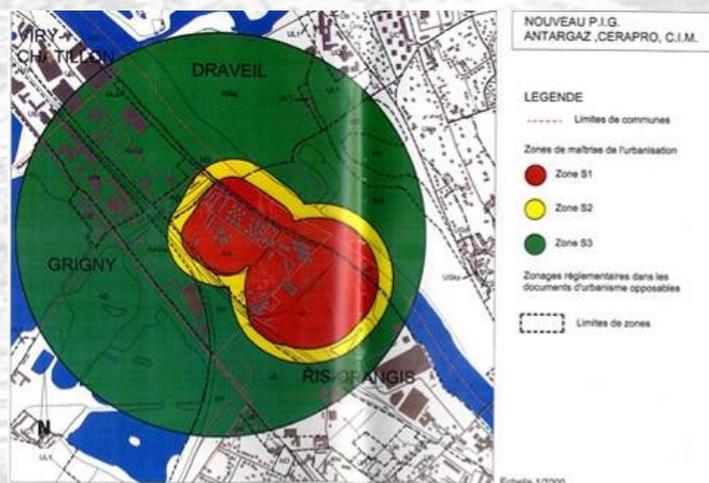
- Désormais, du 1er mars au 30 septembre, l'emploi du feu est interdit à l'intérieur et à une distance de 200m des massifs boisés. Il est interdit de fumer en forêt. L'incération des végétaux sur pied à moins de 400 m de la lisière des forêts est soumis à une déclaration préalable



forêt de Sénart – juillet 2006

7 – Les risques technologiques et industriels

- Le risque industriel n'est pas à négliger à Draveil puisqu'une partie du territoire communal est dans le périmètre de deux sites SEVESO situés en rive gauche.
- La commune est soumise au risque SEVESO seuil haut (le seuil haut est le plus élevé en France) étant donné la présence de sites potentiellement dangereux en bord de Seine. Il s'agit du site ANTARGAZ de Ris-Orangis (Stockage et conditionnement de GPL) ainsi que du site de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM) à Grigny qui est un dépôt d'hydrocarbures
- L'arrêté préfectoral n° 47 du 17 mars 2010 prescrit l'établissement d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) autour des dépôts d'hydrocarbures de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM) à Grigny et du dépôt de gaz liquéfiés de la société Antargaz à Ris-Orangis.



Risque de transport de matières dangereuses

- Le transport des matières dangereuses (TMD) concerne essentiellement les voies routières (2/3 du trafic par tonnes par kilomètre) et ferroviaires (1/3 du trafic). La voie d'eau, les canalisations et la voie aérienne participent à moins de 5% du trafic.
- Sur le territoire de la commune le transport de matières dangereuses peut emprunter les routes RD448 et RD931, axes de trafic importants, mais les livraisons peuvent se produire théoriquement n'importe où dans une commune. Le risque provient des accidents routiers.
- Le centre-ville de Draveil est alors potentiellement le secteur où le risque est le plus élevé étant donné que la RD 931 et la RD 448 se croisent au droit de la place de la République.

Les sites et sols potentiellement pollués

- Aucun établissement ne fait l'objet d'une installation classée à Draveil. Il existe par ailleurs d'anciens sites industriels ou des sites toujours en activité dont le fonctionnement est potentiellement polluant.
- Seul le site industriel NEXANS est suivi. Ce site industriel est en activité. Il est spécialisé dans la production de câbles pour les faibles courants.

An aerial photograph of a city and its surrounding landscape, including a large river and various urban and industrial structures. The image is faded and serves as a background for the text.

IV - La gestion des déchets et des ressources en eau



1 – La gestion des déchets

Par délibération du 23 juin 2005, la CASVS détient la compétence en matière de traitement et valorisation des déchets et assimilés. La collecte des déchets relève de la compétence de la ville. Cet arrêté prononce, à cette même date, le retrait de la ville de Draveil du SIREDOM et le transfert de compétence « traitement » à la Communauté d'agglomération.

Les déchets ménagers et le tri sélectif

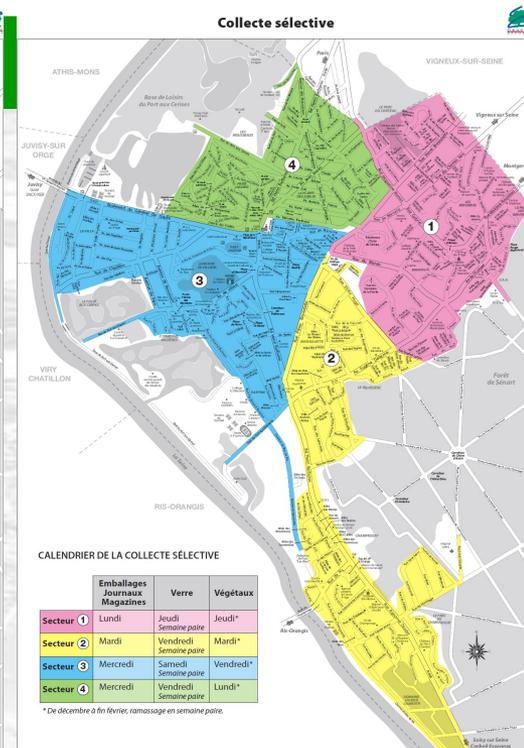
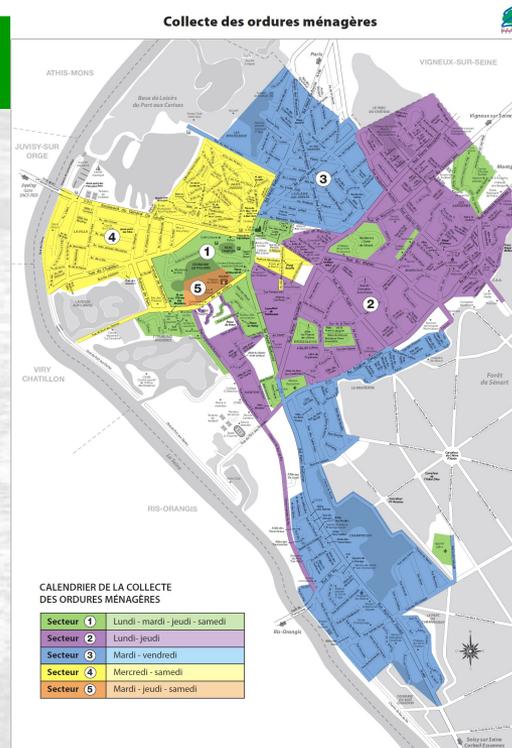
La collecte des ordures ménagères est assurée de 2 à 4 fois par semaine suivant les quartiers de la commune

Les points d'apport volontaire

Des conteneurs sont mis à la disposition des Draveillois pour les emballages, le verre et le papiers/journaux.

La collecte des encombrants

La collecte des encombrants est assurée une fois par mois (le mardi ou le samedi) suivant un découpage par quartier.



Déchetterie

-Il n'y a pas de déchetterie sur le territoire communal mais les dravellois peuvent se rendre dans les communes voisines : à Vigneux-sur-Seine, Athis-Mons ou encore Juvisy-sur-Orge.

- Le réseau de déchetterie est assuré par le SIREDOM. L'accès est gratuit et se fait grâce à une carte

Bilan annuel

-Les draveillois produisent en moyenne 554kg de déchets/hab/an.

- Les ordures ménagères « résiduelles » sont valorisée par combustion dans le Centre de Vert-le-Grand, ce qui permet de produire de l'énergie.



2 – La production et la distribution d'eau potable

L'approvisionnement en eau potable

L'eau potable est de très bonne qualité, en conformité avec l'ensemble des paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés. Le réseau est alimenté par l'eau provenant des usines de Morsang-sur-Seine (50%) et Viry-Chatillon (40%) qui traitent l'eau de la Seine, et d'eau souterraine captée en Seine-et-Marne (10%).

La protection de la ressource et la qualité de l'eau

Depuis novembre 2009, la CAVS procède à la distribution de récupérateurs d'eau de 300 et 500 litres moyennant une participation modeste. L'objectif est de permettre aux habitants de réduire leur consommation en réutilisant l'eau de pluie récupérée pour un usage extérieur exclusivement.

Enseignements

- **Un cadre de vie très agréable grâce à l'omniprésence de la végétation, sous des formes variées : les espaces naturels sont l'un des points forts de la commune de Draveil**
- **Une fragilité des milieux naturels protégés par de nombreux périmètres réglementaires, qui devront être pris en compte dans les projets d'aménagement**
- **Des risques naturels importants qui limitent l'urbanisation à l'ouest (risque d'inondation)**
- **Une commune à l'écart des principales sources de pollution de la Région parisienne**



LES GRANDS OBJECTIFS DÉFINIS PAR LA

Habitat et aménagement

- **Maîtriser l'évolution démographique** de la ville tout en respectant les orientations du Programme Local de l'Habitat (intercommunal),
- **Préserver l'identité des quartiers** d'habitat pavillonnaire et mieux encadrer les possibilités d'évolution en cohérence avec la **préservation du cadre de vie et du paysage**,
- **Promouvoir la diversité de l'habitat** et rechercher un équilibre entre les différentes formes de bâti,
- **Requalifier les entrées de ville**,
- **Mettre en valeur le patrimoine historique** de la commune,
- Prévoir d'implanter les **équipements publics** nécessaires au **développement de la ville**.



Environnement

- Intégrer dans les différentes pièces du PLU les **objectifs du développement durable** traduits dans le **Grenelle de l'environnement**,
- **Prévenir** les risques naturels prévisibles et/ou technologiques éventuels, ainsi que les pollutions et nuisances de toutes natures,
- **Protéger l'environnement**, notamment les espaces naturels, forestiers, les bords de Seine ainsi que les paysages,
- **Préserver la biodiversité**, notamment à travers la conservation, la restauration et la création de trames vertes.





LES GRANDS OBJECTIFS DÉFINIS PAR LA

MUNICIPALITÉ

Activités économiques

- **Préserver les activités commerciales et économiques existantes,**
- **Prévoir l'implantation et la diversification de nouveaux commerces et activités dans les quartiers,**
- **Étendre la couverture numérique.**



Déplacements

- **Développer les transports en commun,**
- **Intégrer des projets alternatifs de déplacement (création de pistes cyclables, etc.).**





Présentation des principaux éléments de DIAGNOSTIC